"Paraît depuis 1913"

Tirage: 12,900

LA LIBERTÉ

VOL. 69 No 2 Saint-Boniface jeudi 9 avril 1981



Journée culturelle à Saint-Joseph

La journée culturelle organisée la semaine dernière à Saint-Joseph a connu une bonne participation, comme le rapporte notre correspondante Marie Sarrasin en pages intérieures.

Au sommaire

Le CCFM produira des créations locales

Le Centre culturel franco-manitobain a officiellement lancé, la semaine dernière, sa programmation, du côté spectacle, pour la saison 1981-82. Il s'agit d'un deuxième programme d'abonnement de saison, comprenant six spectacles "enchanteurs" qui s'organisent sous le signe de la créativité.

Selon le coordonnateur des spectacles, M. Louis Paquin, qui entreprend sa deuxième année de planification au CCFM, les Franco-Manitobains, et les organismes de promotion de la francophonie ne semblent pas convaincus de la richesse et de la variété artistique de notre milieu. Le coordonnateur soutient que des sommes importantes sont investies dans une culture importée et que les artistes hors-Manitoba prennent indûment la vedette lors des grands rassemblements.

Voilà pourquoi quatre "grosses productions locales" sont à l'affiche cette année, comparativement à deux l'an dernier. M. Paquin a constaté que la nouvelle orientation de la programmation a créé un environnement de création, une nouvelle dynamique au niveau des artistes, qui viennent offrir leurs services.

Aux deux spectacles de l'extérieur qui seront présentés, dans le cadre des tournées nationales de la Fédération culturelle des Canadiens français, s'ajouteront: Michel (Meesh) Chammartin de Saint-Boniface, "En mission", une opérette futuriste signée Gérard (Ziz) Jean, une collaboration spéciale de la chorale les Blés au vent et des Danseurs de la Rivière Rouge, et une opérette intitulée "Les Batteux", paroles et musique de Marcien Ferland.

Les spectacles ne seront pas seulement produits par le CCFM, mais créés de toutes pièces avec des artistes et des matériaux locaux, de façon à présenter un divertissement de grande qualité. Selon le coordonnateur de la série d'abonnements, l'objectif poursuivi par le CCFM n'est pas de faire des profits mais de fournir des ressources et des opportunités aux artistes manitobains, lesquels ne sont pas appréciés à leur juste valeur.

De là l'importance, par exemple, des opérettes, qui réunissent plusieurs formes d'art (théâtre, musique, chansons et danse) et plusieurs catégories d'artistes.

Les six spectacles "enchanteurs" seront présentés à partir d'octobre prochain, à la salle Pauline-Boutal. Chacune des productions sera présentée à un minimum de deux reprises, contrairement à l'an dernier. En 1980-81, le CCFM a vendu, dans sa première saison d'abonnements, une centaine de cartes de membre, et deux des six spectacles ont été produits à guichets fermés. Le prix de l'abonnement n'a pas été majoré cette année.



Le coordonnateur des spectacles au CCFM, M. Louis Paquin.

Il reste à souhaiter que les Franco-Manitobains accueilleront avec intérêt cette série d'abonnements qui vient, pour une deuxième année de suite, s'ajouter à celle réputée du Cercle Molière. Une saison qui promet.

Jean-Pierre DUBÉ



Les As ont perdu, mais...

Les As, qui ont fini leur saison régulière en première place dans leur ligue, ont fait preuve d'une tenacité remarquable en se rendant jusqu'à la dernière des sept parties finales, le samedi soir, 4 avril à Sainte-Anne. Évidemment, lors de cet affrontement entre Sainte-Anne et Mitchell devant plus de mille personnes, la tension régnait. Malheureusement, les As ont perdu la partie 7 à 6 mais c'est sûr qu'ils n'ont pas perdu courage.

Église et contestation

OPINION

La constante dans les tensions au CUSB

Il est tout à fait normal et souhaitable, dans l'évolution de toute institution, que fassent surface, périodiquement, des confrontations, des contestations et des critiques permettant de mieux orienter l'action d'une société.

Mais il demeure particulièrement anormal, peu importe l'organisation, que le climat de tension règne à l'année longue et soit discrètement entretenu par les leaders. Tel semble être le cas, actuellement, du Collège universitaire de Saint-Boniface.

C'est du moins ce qui ressort du bilan de longues années de querelles intestines et de luttes pour le contrôle de l'institution d'études supérieures, la seule francophone au Manitoba. Les conflits ont été marqués par des démissions et des congédiements de toutes sortes, des accusations privées et publiques, ainsi que par l'implantation d'une nouvelle politique, celle du Grand Silence.

Tous les groupes concernés ont leur liste de griefs; qu'il s'agisse des étudiants, des professeurs ou des employés de soutien, formant un petit village d'environ 350 âmes, c'est le même constat. Tous ont identifié (pour ne pas dire personnalisé) le même problème: l'administration interne de l'institution d'éducation, comprenant le procureur, le doyen, le directeur des services et le recteur, serait incapable de communiquer et de consulter, tout en se contentant de donner des directives.

Les étudiants tiennent, jusqu'à ce jour, les administrateurs responsables des nombreuses difficultés (qualifiées de sabotage systématique), rencontrées dans la planification d'un lieu de rencontre, "Le Ratatouille", qui ne verra sans doute jamais le jour. Après s'être heurtés à l'intransigeance du directeur des services pendant plusieurs mois, les trois membres de l'Association des étudiants, à la tête du projet, ont remis leur démission.

Étonnés du style

Pour leur part, les professeurs du CUSB sont, pour le moins, étonnés du style administratif des grands patrons. Les quatre membres de l'exécutif de l'Association des professeurs (APCUSB), récemment réinvestis, à l'unanimité, d'un second mandat, soutiennent que l'éducation commence par la communication et que la plus grande qualité que doit posséder un administrateur, comme un enseignant, dans une maison d'éducation, est celle de la communication,

Or le Collège se prête bien à la promotion d'une société plus humaine, selon MM. André Fauchon, Fernand Girard, Fernand Grégoire et Paul Baril. Le CUSB étant relativement petit, ont ajouté les membres de l'exécutif, il est plus que possible d'y valoriser la dimension humaine.

Mais pour le moment, rien de tel. D'après eux, les professeurs et les administrateurs ne se saluent plus lorsqu'il se croisent dans les corridors; le corps professoral ne reçoit pas de réponses à ses lettres à l'administration; le contenu de longues heures de débats au niveau du Comité de direction de l'Assemblée universitaire n'est pas répercuté dans les décisions prises par les administrateurs. Par la suite les premiers concernés sont informés par note de service.

Il s'ensuit donc que les prérogatives de l'Assemblée universitaire, composée de professeurs, d'étudiants et du doyen (qui y siège en tant que secrétaire exécutif), ne sont pas respectées. Cette assemblée a des droits et des responsabilités dans tout ce qui touche le domaine académique du CUSB: par exemple, les cours, les horaires, les grilles et même les budgets de cette section.

Approbation immédiate

Or selon le président de l'APCUSB, M. André Fauchon, il y a belle lurette que les professeurs n'ont connu la couleur du budget académique dont ils ont, en principe, la responsabilité. Selon lui, les informations concernant les décisions à prendre leurs sont présentées, lors de réunions, sans consultation préalable et pour approbation immédiate. De plus, seulement deux réunions de l'Assemblée universitaire ont été tenues au cours de l'année, alors que la constitution en prévoit quatre.

Pour les professeurs, il ne fait aucun doute que l'Assemblée universitaire est un organisme "achalant" pour l'administration interne, qui semble vouloir s'en tenir à une démarche dictatoriale. Les quatre membres de l'exécutif jugent que le Collège est sur-administré et souffre de bureaucratie chronique aiguë.

Ils citent en exemple la récente crise au sujet d'une sombre histoire de photocopies et de droits d'auteur. D'après eux, l'administration leur a imposé des limites injustifiables, en brandissant le spectre de possibles poursuites judiciaires pour violation des droits d'auteur.

Pour remédier à la situation, les profs ne proposent rien de révolutionnaire. Ils ont l'intention d'établir de meilleures relations avec les étudiants et leur exécutif, et de revaloriser le rôle de l'Assemblée universitaire. Ils s'avouent prêts au compromis, Mais également prêts à s'en prendre à tout ce qu'ils croient anti-pédagogique, c'est-à-dire qui entraverait le processus éducatif et qui empêcherait les étudiants d'apprendre dans les meilleures conditions.

Les profs se posent également quelques questions: comment se fait-il qu'en période de restrictions budgétaires, les administrateurs aient obtenus des augmentations salariales annuelles allant jusqu'à 30 pour cent et un contrat de cinq ans, alors que les autres groupes, syndiqués, ne connaîtront que du 10 à 15 pour cent pour l'année en cours? D'où proviennent les fonds pour rémunérer l'ancien recteur pendant son année sabbatique? Et quel est le rôle du Conseil d'administration (CA)?

Suivant les observations des représentants des professeurs au CA, les membres de ce conseil voient leur engagement limité à l'approbation des projets de l'administration interne. Il semble que les membres du CA eux aussi, sont appelés à se prononcer "hic et nunc" sur les items proposés, comme cela fut le cas pour le résumé du budget 1981-82, qui aurait été adopté, récemment, après une demi-heure de discussion.

Selon MM. Fauchon, Girard, Grégoire et Baril, si le CA ne fonctionne pas adéquatement, il n'y a aucun contrôle sur le fonctionnement du Collège. En effet, il ne semble y avoir, au CUSB, aucune dynamique entre le pouvoir et un contre-pouvoir quelconque.

Car tous les groupes d'intervenants dans la direction de l'institution sont appelés à changer, tôt ou tard, tant les étudiants que les professeurs ou les membres du conseil d'administration, après des mandats d'un ou deux ans. Tous les conseils se renouvellent, laissant à l'administration interne le soin et la responsabilité d'assurer une constance dans la vie du Collège. Et c'est là le noeud du problème.

L'administration a beau jeu

L'unanimité est facile pour les quatre ou cinq individus, en place depuis de longues années, qui constituent l'administration, tandis que les membres des conseils de professeurs; d'étudiants et de direction, étant plus nombreux et de passage seulement, ont à peine le temps de s'entendre.

Dans ce contexte, l'administration interne a beau jeu et n'a qu'à attendre patiemment les départs pour poursuivre ses projets.

Le recteur du CUSB, M. Claude Thibault, qui se qualifie encore de "nouveau", a déclaré que sa porte était ouverte à tous. (voir le reportage en pages intérieures). Est-ce suffisant? Pour le moment, l'administrateur en chef semble se complaire dans une espèce de complexe de persécuté, surbordonnant ses responsabilités à celles du CA.

Il est peut-être temps, comme en 1978, de créer un autre comité spécial mixte pour étudier la question des communications au CUSB, pour garnir d'autres tablettes, et achever d'institutionnaliser les tensions. La constance avant tout! À moins que...

Jean-Pierre DUBÉ

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,600 foyers du Manitoba français. Président du conseil d'administration: Michel Lagacé

Membre des Hebdos régionaux et de l'association de la presse francophone hors Québec.



Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Jounaliste: Jean-Pierre DUBÉ
Collaborateur: Armand BÉDARD
Publicité: Léo GROUETTE
Composition: Christiane DUBÉ
Correction d'épreuves: Augusta DAVIDSON
Montage: Gilbert PAINCHAUD
Secrétaire: Odette GUYOT, Huguette SUCHY

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823. Les locaux sont situés au centre culturel franco-manitobain 340, boulevard Provencher.

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg Manitoba, R2X 2Z3.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 96
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface R2H 3B4

Lettres à LA LIBERTÉ

Il faut se lever et se faire entendre

M. le rédacteur;

Voici quelques mots en réponse à la lettre de M. Jolicoeur, datée du 20 mars.

Il semble que beaucoup de gens ne comprennent pas la situation qui étouffe l'esprit d'un grand nombre de paroissiens à Saint-Pierre. On nous traite de chicaneux; on dit que, depuis plusieurs années déjà, nous n'avons pu nous accorder entre nous-mêmes ou avec nos curés. On nous qualifie d'anti-religieux. Il faudrait alors m'expliquer comment Saint-Pierre a pu produire plus de religieux et religieuses que maintes paroisses de population comparable.

La foi est présente à Saint-Pierre, et elle y restera. Cela ne veut toutefois pas dire que la voie est pavée. Le chemin de la foi a toujours été sinueux. Voilà qu'à Saint-Pierre un grand nombre de gens, suivant leur conscience, aimeraient que le curé soit remplacé. Ils ont leurs raisons et ils sont sérieux.

Ils veulent assurer la survie de leur foi et pratiquer leur religion sans encombrement. Cela ne constitue pas un manque de respect vis-à-vis la religion et ceux qui la mènent. Nous aussi avons été élevés par des parents religieux et enracinés dans un esprit de foi. On nous a aussi enseigné à nous servir de notre jugement et agir selon notre conscience.

Tout comme nous reconnaissons qu'un homme d'affaires peut perdre sa position s'il n'accomplit pas sa tâche; qu'un politicien peut perdre une élection si le peuple le considère incompétent; un curé de paroisse devrait être remplacé si la santé de la foi détériore parmi son troupeau.

Nous ne cherchons pas à condamner l'abbé Bouvier; il ne s'agit pas tout simplement d'un jeu, du plaisir de remporter une victoire; tout au contraire. Nous n'avons qu'à regarder autour de nous et voir le résultat de ce conflit sur la population de notre village. C'est inquiétant et parfois cela fait peur.

Nous avons toujours été fiers d'être paroissiens de Saint-Pierre, et nous voulons continuer de l'être. Il faut, à tout prix, conserver l'unité et le bien-être chez-nous. Il ne faut pas demeurer nonchalant durant ce temps troublé de notre existence. Il faut se lever et se faire entendre.

Nous avons besoin du Bon Dieu chez-nous, contrairement à ce que certains semblent croire. C'est justement ce besoin qui nous guide. Tout comme l'humanité au cours de nombreux millénaires, tel qu'attesté par l'histoire, a cherché à se tenir à bon compte avec la Divine Providence, ainsi nous, gens de Saint-Pierre, recherchons la même Providence.

Nous ne voulons pas la discorde, mais plutôt la bonne entente. Pour cette fin, nous devons suivre nos convictions et notre conscience avec grande ferveur et pour le plus grand bien de tous.

André Préfontaine
Saint-Pierre
le 31 mars 1981

TRIBUNE LIBRE

Deux erreurs graves

Le 20 mars dernier, le Premier ministre du Manitoba, M. Sterling Rufus Lyon, annonçait "...la création d'un service au sein du Ministère des Affaires culturelles et du Patrimoine, afin d'améliorer la capacité du gouvernement provincial à répondre aux demandes du public pour des services en langue française". Bravo! Comme dirait Jean-Marc Chaput... "Voilà un comité pour passer des résolutions à deux sens... et à quand l'action?"

La journée même où cette nouvelle fut rendue publique, je me suis montré sceptique quant aux intentions du gouvernement de M. Lyon. Par la suite, quand j'ai pris connaissance du texte de la grande nouvelle dont nous faisait part l'autorité provinciale, mes doutes furent confirmés et je demeure plus que jamais sceptique.

Je me demande si le geste du gouvernement du Manitoba est autre chose que celui de vouloir produire un double effet, soit, d'une part, de plaire à la Société franco-manitobaine en répondant à une de ses demandes, et d'autre part, de poser un geste politique en prévision des élections provinciales prochaines.

Quoi qu'il en soit, et cela en dépit de mon pessimisme sur ce projet, je tiens à féliciter le sous-ministre des Affaires culturelles et du Patrimoine, M. René Préfontaine, et la présidente de la SFM, Mme Gilberte Proteau, qui ensemble nous donnent l'impression d'avoir réussi un travail de persuasion auprès des autorités gouvernementales.

Nous avons appris qu'il n'est jamais trop tard, même après 89 années, d'apporter des corrections aux actes du gouvernement de notre province. Avant même que ledit service n'entre en fonction et ne risque de s'orienter dans l'erreur, j'ose questionner le but qu'il cherche à atteindre. J'attire à l'attention de la population, du gouvernement et de la SFM, ce que je considère être deux erreurs graves dans le texte du communiqué de nouvelles émanant du gouvernement du Manitoba. Voici les termes de référence du nouveau bureau des services:

1. "..Assurer une liaison efficace entre la communauté franco-manitobaine et les ministères du gouvernement.

2. ..Acheminer auprès des services gouvernementaux les demandes de service ou d'information en langue française émanant d'individus ou d'organismes.

3. ..Étudier et recommander des politiques et des priorités quant aux services à fournir dans la langue **minoritaire** officielle.

4. ..**Assumer la responsabilité des dossiers** ayant trait à la promotion de la langue et de la culture française aux niveaux provincial, fédéral et international.

5. ..Conseiller les différents ministères du gouvernement provincial dans la planification et de la mise en oeuvre de programmes et de services dans la langue française."

Puisque la langue française est une langue officielle au Manitoba, il est inutile, voire même erroné, de la qualifier de "minoritaire" et ainsi, subtilement, laisser entendre qu'elle est moins officielle que l'autre.

Certes, le nombre de parlants français au Manitoba forme une minorité par rapport à ceux qui ne la parlent pas, mais ladite langue est, de plein droit, égale à la langue anglaise dans cette province, comme elle l'est au niveau du gouvernement fédéral.

De qualifier l'une ou l'autre des langues officielles de "minoritaire" ou de "majoritaire", c'est de les situer dans un domaine contentieux. Comme de raison, pour Sterling Lyon comme pour René Lévesque, il est opportun de parler de la langue minoritaire puisque ces deux Premiers ministres refusent de reconnaître l'esprit aussi bien que la lettre de la loi constitutionnelle et des droits linguistiques enchassés.

Pour qu'une "liaison efficace" soit assurée, il ne faudrait pas utiliser des termes inutiles qui ne peuvent avoir d'autre effet que d'amoindrir l'importance des langues officielles.

Je suis étonné de voir que la Société nationale des Canadiens français au Manitoba ait abdiqué sa "...responsabilité des dossiers ayant trait à la promotion de la langue et de la culture françaises..." à tous les niveaux. En créant ce service ministériel, le gouvernement se donne la responsabilité de ces dossiers. C'est le comble d'un traitement colonial. C'est de nous placer dans une situation de ghetto en gardant le contrôle politique et bureaucratique sur notre épanouissement et notre développement.

Le nouvel exécutif de la Société franco-manitobaine ferait bien d'étudier les termes de référence du "nouveau service de langue française". La Société nationale des Canadiens français, et nul autre organisme, devrait être le gouvernement, pour ainsi dire, de la cause du français au Manitoba.

Pendant plus de 90 ans, maintenant, nous avons été refoulés dans notre développement culturel et linguistique. Il est temps d'en finir de vivre dans l'ombre de l'intimidation et de l'infériorité. La population canadienne-française a besoin de se sentir officiellement reconnue pour vivre en tout temps et en tous lieux au grand soleil dans son évolution culturelle.

Georges FOREST

(L'auteur, un homme d'affaires de Saint-Boniface, est à l'origine du jugement historique de la Cour suprême du Canada passé le 13 décembre 1979, qui a rendu au français son statut de langue officielle dans les tribunaux et à la législature).

BILLET

Oui aux experts compétents

Tout le monde s'entend pour dire que les expertises dans tous les domaines sont très limitées au Manitoba français, et que non seulement pour le développement, mais surtout pour la survie de nos institutions, il importe de demander l'intervention de compétences de l'extérieur de la province.

En effet, qu'il s'agisse de directeurs, de motivologues, d'experts-conseils, de recteurs, d'artistes, de journalistes ou de grands-prêtres, leur apport est salutaire à la communauté.

Puisqu'ils ont été instruits et formés dans des coins du pays où les expertises sont aussi bien partagées que le bon sens et la bonne volonté, ces experts connaissent toutes les solutions à nos problèmes.

Il est donc de notre plus strict devoir de les remercier et de les encourager tout au long de leur séjour dans notre belle province où il fait bon apprendre l'anglais (durant leur temps perdu) et de les féliciter périodiquement du beau travail d'éducation qu'ils ont entrepris parmi nous.

Il est temps, plus que jamais, d'élargir les cadres de cette bénéfique contribution à notre mieux-être et d'inciter plus de ces missionnaires à oeuvrer dans la communauté, qui risque à tout moment de s'embourber dans un nombrilisme suicidaire. Il est temps de s'ouvrir au monde.

Jean-Pierre DUBÉ

Les Petites Nouvelles

Cours prénatals pour mères célibataires

On donnera à l'intention des mères célibataires des cours prénatals à l'église Regent Park United, 613 chemin St. Mary, Saint-Vital tous les jeudis à 19h00 du 23 avril au 11 juin 1981.

On traitera des divers aspects de la préparation à l'accouchement qui seront d'intérêt particulier aux mères célibataires. Claudette Dorge, assistante sociale, de "Children's Aid Society of Eastern Manitoba", et Maureen Murphy, infirmière de la santé publique de Saint-Boniface - Saint-Vital, feront la présentation des cours ainsi que Kathy Byard, des services d'économie familiale.

Pour obtenir de plus amples renseignements et pour vous inscrire, veuillez téléphonez au No 233-2464.

Femme à la fenêtre

L'artiste peintre québécois Yvonne Tremblay-Gagnon exposera jusqu'au 24 avril à la galerie Cardigan/Milne (238 avenue River) ses huiles récentes sous le titre "Femme à la fenêtre".



Comment le recteur voit le Collège universitaire

À la veille d'un an de service à la tête de l'unique institution francophone d'études supérieures du Manitoba, le recteur du CUSB, M. Claude Thibault, est d'avis que, malgré les futures - et inévitables - baisses dans les inscriptions, il faut continuer à développer le Collège.

Parachuté au poste de recteur il y a huit mois, M. Thibault a néanmoins une idée très nette du rôle et des responsabilités du CUSB au Manitoba et dans l'ouest du Canada.

D'abord, selon lui, le Collège doit encourager la scolarisation au-delà du niveau secondaire, car le niveau d'études, chez les Franco-Manitobains, est encore plus bas que la moyenne dans la province. Pour valoriser les études postsecondaires, il suffit de démontrer, d'après le recteur, que de telles études constituent un investissement du côté carrière et du côté gagne-pain.

En effet, le CUSB offre maintenant tout un éventail de cours et de programmes permettant de dépasser les attentes professionnelles ancrées dans la tradition canadienne-française. M. Thibault a précisé que le Collège a adopté, depuis la fin du cours classique il y a dix ans, le modèle universitaire nord-américain, qui permet la spécialisation dès le premier cycle.

Car mis à part les cours d'introduction aux diverses disciplines et les programmes de baccalauréat en arts et en sciences, il existe au CUSB, toute une foule de spécialisations: le secteur pédagogique offre le certificat et le baccalauréat en éducation; le Collège communautaire: les diplômes en administration, en sciences secrétariales et en animation préscolaire; les arts et sciences: en plus du B.Sc., une majeure en quatre ans, et en plus du B.A., une spécialisation en français, également échelonnée sur quatre ans.

Pour ce qui est du développement, certains dossiers sont plus avancés que d'autres. Et à ce chapitre, le recteur soutient que le contrat d'affiliation du CUSB avec l'Université du Manitoba est une arme à double tranchant: le laps de temps qui s'écoule entre la décision du Collège de répondre à un besoin et la mise en place des services pour satisfaire ce besoin est important. Les nouveaux cours doivent être approuvés par l'Université du Manitoba et la Commission des octrois aux universités doit, par la suite, débloquer les crédits.

M. Thibault cite, en exemple, l'éventuelle maîtrise en éducation: demandée en 1979, ce programme n'a pas encore reçu l'approbation de la Commission des octrois et, puisque les budgets de 1981-82 sont déjà annoncés, les cours ne seront offerts, au plus tôt, qu'en septembre 1982.

Dès ce printemps

La même difficulté est connue au niveau de demandes faites pour une majeure en économie, et au Collège communautaire, une spécialisation en informatique, même si certains cours sont inscrits aux programmes actuels.

Le CUSB, d'après M. Thibault, tentera également une percée du côté de la théologie, car les demandes en ce sens s'accroissent constamment.

Dès ce printemps, a affirmé le recteur, une évaluation des cours, présentement donnés par l'Institut d'éducation pastorale de Saint-Boniface, sera effectuée en vue de déternimer leur valeur universitaire.

Ce qui veut dire, a indiqué l'administrateur en chef, qu'en septembre, les étudiants de l'Institut pourraient obtenir des crédits universitaires par le biais du CUSB. La juridiction du Collège en matière de théologie serait prévue dans la charte de l'institution qui, selon M. Thibault, a un rôle à jouer en tant qu'université à valeurs chrétiennes.



Le recteur du CUSB, M. Claude Thibault.

L'apprentissage de la recherche universitaire est un autre des rôles qu'est appelé à assumer le CUSB. Cette dimension, nécessaire à toute institution d'études supérieures, est présente grâce au Centre d'études franco-canadiennes de l'ouest, créé en 1978. Cette responsabilité de favoriser les projets de recherche chez les professeurs et les étudiants de maîtrise et de doctorat est particulière au CUSB, a stipulé le recteur, car Saint-Boniface doit desservir les étudiants francophones d'un vaste territoire entre Victoria et le nord-ouest de l'Ontario.

Pour se rapprocher de plus en plus de sa clientèle, le Collège a toujours la ferme intention d'initier une large consultation auprès de la population de la province. Un colloque en ce sens, d'abord prévu pour l'automne 1979 et remis indéfiniment, serait en train de s'organiser pour le printemps 1982. M. Thibault a fait valoir que, périodiquement, une telle révision des buts et des objectifs de l'institution était de mise.

Apparentes difficultés

Interrogé sur les apparentes difficultés de consultation et d'information à l'intérieur-même de l'édifice du Collège, le recteur a confié que sa porte était toujours ouverte aux discussions tant avec les étudiants qu'avec les professeurs. Mais son message a été on ne peut plus clair: "consultation n'implique pas capitulation", a-t-il ajouté.

D'après lui, la responsabilité du recteur envers le bon fonctionnement global du CUSB, dépasse celle des divers groupes qui s'y trouvent.

À cet égard, le recteur n'aurait qu'un seul patron, le Conseil d'administration, ce dont les professeurs, les étudiants et même les employés de soutien ne sont pas sûrs. (voir l' **OPINION** en page 2).

Jean-Pierre DUBÉ

L'élection québécoise:
la question constitutionnelle est mise de côté

La campagne électorale au Québec ne se terminera sans doute pas de la façon terne et peu originale qu'elle s'est déroulée jusqu'à présent. Du moins c'est ce qu'on se doit d'espérer.

Dès le début, chacun des deux principaux partis politiques a fait un certain nombre de promesses électorales plus ou moins grandioses, et ils se sont ensuite livrés d'un bord et de l'autre à une dénonciation des engagements de l'adversaire, en disant que ça coûterait trop cher au contribuable.

Maintenant, libéraux et péquistes semblent vouloir se livrer une lutte qui reflète beaucoup plus le résultat des sondages préélectoraux, plutôt que de tenter d'obtenir un mandat clair des Québécois, en ce moment important dans l'histoire du Canada.

Les premiers sondages de la campagne électorale sont en effet venus confirmer que c'est bien le Parti libéral qui est sur le défensive, contrairement à ce que croyaient tous les observateurs, après avoir vu les libéraux gagner 11 élections partielles d'affilée depuis que Claude Ryan est leur chef.

Ces sondages indiquent que six Québécois sur dix sont satisfaits du gouvernement Lévesque, et que 70% des électeurs sont surtout préoccupés par l'inflation, l'économie et le chômage, alors que seulement 15% s'inquiètent de la question linguistique et du rapatriement de la constitution.

C'est sans doute pourquoi le Parti québécois met l'accent sur un programme social et économique qui ferait suite à ce qui a été accompli depuis 1976; c'est pourquoi aussi le Parti libéral tente de prouver que le gouvernement péquiste a nui au Québec du côté du développement économique.

Mais si les libéraux ont une approche vraiment distincte à offrir, il faut croire que l'électorat ne la perçoit pas très clairement. Car les sondages effectués au début de la campagne électorale donnaient une nette avance du Parti québécois (même si entre 12 et 21% des répondants se disaient indécis ou refusaient de répondre).

Le Parti libéral s'est donc immédiatement relancé à l'attaque de l'option souverainiste du PQ. Claude Ryan a déclaré que le Parti québécois n'a mis sa notion de souveraineté-association en veilleuse que pour la campagne électorale, qu'un gouvernement péquiste réélu continuerait de nuire à toute tentative de renouvellement du fédéralisme, jusqu'au moment où il se sentirait prêt à tenir un autre référendum.

Contre le fédéralisme

Ce point de vue n'est d'ailleurs pas tout à fait sans fondement, car bon nombre des membres clefs du gouvernement Lévesque ne ratent jamais une occasion si petite soit-elle, pour s'attaquer au gouvernement central, et ainsi marquer un autre point contre le fédéralisme ou du moins ses représentants actuels à Ottawa.

Par contre, René Lévesque se demande ce que ferait un gouvernement libéral à sa place; il affirme que le PLQ finirait par se plier devant les intentions du gouvernement libéral fédéral, sans plus. Ce n'est pas l'attitude de Claude Ryan, mais il reste clair que le Premier ministre Trudeau a agi dans le dossier constitutionnel d'une manière contraire à ce qu'aurait voulu le Parti libéral du Québec.

Rien ne porte à croire qu'il tiendrait compte de l'opinion de Claude Ryan davantage si ce dernier était à la tête du gouvernement du Québec.

Ainsi, dans le contexte d'une polémique comme celle-ci, il devient possible de conclure qu'aucun des partis politiques du Québec n'a abordé sérieusement le problème constitutionnel qui concerne pourtant étroitement le Québec. Plusieurs observateurs ont noté que le Parti libéral et le Parti québécois se comportent comme si le problème constitutionnel n'existait pas - contrairement à ce qui s'est produit dans toutes les campagnes électorales québécoises depuis 1965.

Ils disent donc avec raison que celui qui sera élu le 13 avril risque de n'avoir aucun mandat clair pour la défense des intérêts du Québec dans une constitution qui sera peut-être déjà rapatriée.

Jean HÉBERT

Les municipalités et les commissions scolaires peuvent rester unilingues

La Cour suprême du Canada vient de rendre, lundi 6 avril, une autre décision très importante concernant le bilinguisme dans les provinces du Québec et du Manitoba.

Par un jugement unanime, les sept juges de la plus haute cour de justice du pays ont décidé que les gouvernements municipaux et les commissions scolaires ne sont pas obligés dans ces deux provinces de légiférer dans les deux langues.

Par contre, les agences gouvernementales, comme par exemple Autopac ou la Commission manitobaine des services de santé, ou des sociétés de la Couronne, comme l'"Hydro Manitoba", devront avoir un statut bilingue. Si bien que les traducteurs n'ont pas fini de traduire des règlements et des arrêtés.

Toutefois il importe, à l'heure actuelle, de savoir exactement quelle est la portée pratique de ce jugement qui a été demandé par la province du Québec pour clarifier le jugement historique rendu par la Cour suprême en décembre 1979 qui redonnait au français le statut de langue officielle à la Législature et dans les tribunaux et invalidait certaines sections de la Loi 101 québécoise.

En effet, les juges n'avaient pas alors précisé jusqu'où ils estimaient que le bilinguisme devait s'appliquer aux institutions gouvernementales.

Nul doute que dans les prochains jours le gouvernement manitobain, qui s'est à nouveau empressé de souligner le manque certain de traducteurs qualifiés, fera connaître ses intentions face au jugement. Bien entendu, nous reviendrons la semaine prochaine plus en détails sur la portée de ce jugement pour les Franco-Manitobains.

LES BONNES

C'est clair, trop de comités d'étude, c'est trop. Il va falloir que des mesures sérieuses, dynamiques, importantes, complètes, pesées, soupesées, appréciées, intelligentes soient prisent rapidement. Qui veut la présidence du comité pour combattre les comités?

* * *

Le seul journal de langue française de l'Alberta (tiens, on l'a déjà entendue quelque part, celle-là), le Franco-Albertain, dans son édition du 1er avril (circonstance aggravante) expliquait qu'on allait mettre sur pied dans la province pétrolière une maternelle bilingue où le français constituerait de 30 à 50 pour cent de la totalité du programme. Way to go west!

* * *

Dans le même Franco-Albertain, on le présente comme le "journal hebdomadaire au service des 100,000 Franco-Albertains". Bah, pourquoi être jaloux? Nous autres, on habite la province des 100,000 lacs. Et eux, au moins, on sait qu'ils existent.

* * *

Des experts compétents se sont récemment heurtés à des embûches de taille dans une recherche sur les organismes à buts lucratifs et sans but lucratifs, commanditée par un quelconque gouvernement qui a tenu à conserver l'anonymat. Il s'est en effet avéré que plusieurs organismes de la communauté n'avaient pas de buts du tout. Enfin une étude qui en valait la peine...

* * *

Le Club de La Vérendrye fait preuve d'initiative

L'actuel bâtiment du Club de La Vérendrye commence à devenir plutôt étroit pour les quelque 1,800 membres - un chiffre record - qui le fréquentent et la direction songe très sérieusement à construire une extension. Sans doute la rançon d'un indéniable succès.

Pour celui qui est gérant général du Club de La Vérendrye depuis quelques mois, M. Roland Senez, il n'a fait aucun doute que les membres, lors de la réunion annuelle d'octobre, voteront en faveur d'un agrandissement du bâtiment qui héberge le Club. Dans un premier temps, soit le 26 mai, le conseil d'administration présentera un plan d'action aux membres.

À ce moment-là on saura si la nouvelle construction, qui pourrait débuter d'ici trois ans, comprendra un foyer pour personnes âgées. En effet les responsables du Club, depuis quelques semaines, essaient de déterminer si une telle idée est viable. Roland Senez se donne jusqu'à la fin du mois pour prendre une décision. À l'heure actuelle, plus de 80 demandes ont déjà été formulées. Le foyer, s'il était intégré à la future construction du Club, se composerait de 80 à 100 appartements.

Les avantages qui seront offerts par la future extension comprendront certainement une salle à manger de luxe, une salle de jeux. Quant aux autres commodités, comme par exemple un sauna, il reviendra aux membres du Club de La Vérendrye de trancher. Mais avant que l'on n'entreprenne ces gros travaux, d'autres aménagements vont être apportés. Comme l'a expliqué le gérant général: "Le Club ne peut pas rester comme il est, il faut des changements".

Dans ce sens, les amateurs de la salle de quilles auront peut-être bientôt d'heureuses surprises. La direction étudie en ce moment la possibilité d'acheter un équipement ultra-moderne pour noter le pointage. Après tout, noblesse oblige en quelque sorte puisque, lors de l'ouverture des nouveaux locaux du Club en mai 1972, la salle de quilles était considérée comme la plus moderne au pays.

Un club avec une charte provinciale

L'ensemble avait coûté à l'époque la rondelette somme de $750,000, et le moins que l'on puisse dire, c'est que le Club de La Vérendrye avait fait du chemin depuis sa fondation en 1935.

L'histoire du Club commence indirectement en 1930, lorsque les gens de Saint-Boniface décident de fonder un conseil de l'organisation des Fils natifs du Canada, créée en 1926. Les membres se livraient essentiellement à des activités sportives. Et rapidement, il fallu songer à entreprendre d'autres activités pour attirer les membres des Fils natifs de Saint-Boniface. Seulement, la charte fédérale qui régissait les Fils natifs ne leur permettait pas, entre autres, d'accumuler des fonds.

Pour s'assurer une certaine flexibilité, les membres mirent sur pied un club avec une charte provinciale, moins contraignante: le Club de La Vérendrye. Entre 1936 et 1953, le Club est localisé au sous-sol de l'ancien bloc Dubuc, au coin de la rue Taché et du boulevard Provencher. Puis en 1953, le Club ouvre son propre local, en face de l'Hôtel de ville de Saint-Boniface là où se trouve aujourd'hui le "Fit Stop".

Problèmes douloureux

Comme chacun le sait, même un très bref aperçu de l'historique du Club ne serait pas complet si on ne faisait pas état des problèmes (douloureux) qui ont surgi sur le plan linguistique. Sans entrer dans des détails, il s'agissait bien sûr de savoir si le Club de La Vérendrye devait être francophone ou bilingue.

Chez Roland Senez, qui a été président d'octobre 1973 à 1975 et président directeur général à partir de 1977, un poste qu'il a occupé après un bref intermède assuré par Me Michel Monnin, la réponse est nette. Le Club de La Vérendrye doit promouvoir "l'entente cordiale entre les familles", sans s'arrêter à la langue". On entend les deux langues sur un pied d'égalité au Club. Les membres sont heureux de venir. Tout le monde s'entend, il n'y a pas de dissensions", affirme-t-il.

Cette attitude ouverte face à la question linguistique de la part du bureau de direction a "sauvé le Club en faisant revenir le monde qui avait arrêté de venir", n'hésite pas à déclarer le gérant général. Et pour ceux qui entretiendraient encore un doute sur la vocation du Club, M. Senez précise: "Le Club de la Vérendrye est un club sportif, non-ethnique. Ce n'est pas un club français, c'est un club canadien. Le club français, c'est l'Union nationale française".

Et comme ajoute le gérant, "c'est toujours les Canadiens français qui l"opèrent et le contrôlent". De fait, pour disposer du droit de vote lors des réunions, il faut être capable de parler français. Actuellement, environ 1,500 membres peuvent se prévaloir de ce droit. Quelque 300 autres ont un statut de membre associé.



Le gérant général du Club de La Vérendrye, M. Roland Senez.

Au niveau du bureau de direction, neuf personnes siègent, dont la majorité d'entre elles, d'après les règlements, doit appartenir aux Fils natifs. Il s'agit de: Georges Perraux, président; Victor Brisson, vice-président; Richard Bayer, vice-président; Jean Pelletier, trésorier; Lévis Ouellette, secrétaire; et des conseillers: Bob Bayer, Paul Mousseau, Fernand Morier et Louis Brisebois. Deux vacances existent en ce moment.

Quelle que soit la manière dont on voit le Club de La Vérendrye, une chose est certaine: les affaires tournent rondement pour ce Club qui emploie 35 personnes à plein temps. Et Roland Senez compte bien ne pas s'arrêter en si bon chemin. Un projet de construction d'une autre aile au local de la rue Des Meurons constituant la preuve la plus manifeste.

Une étape logique pour un homme qui soutient qu'une "organisation qui ne fait pas de progrès peut tout aussi bien fermer ses portes". Le Club de La Vérendrye est loin de fermer ses portes.

Bernard BOCQUEL

Les parents ont discuté la motion de M. Sala

Lors de sa dernière réunion, le Comité de parents de La Broquerie s'est longuement penché sur un avis de motion du commissaire Sala, laquelle verrait à remplacer les demi-journées de classes actuelles à la maternelle par des journées entières tous les deux jours.

M. Sala invoque les coûts excessifs des transports avec des gros autobus quasi-vides. Il invoque aussi certains changements dans les règlements du ministre qui occasionnent des coûts additionnels très élevés pour la transportation dans la division, coûts qui doivent être transmis aux contribuables.

Le comité reconnaît le problème de coûts mais c'est tout de même dit d'avis qu'on sacrifiait l'intérêt de l'enfant à l'intérêt économique. Quelques alternatives ont été proposées telles que:

a) utiliser un petit autobus;

b) payer des parents pour transporter les élèves en auto.

Ces deux propositions auraient pour effet de réduire considérablement les coûts du transport tout en respectant les capacités réduites des élèves de la maternelle d'entreprendre subitement des journées entières. Ces craintes et alternatives ont été discutées avec M. Sala et on espère que des modifications seront apportées à son avis de motion qui respectaient en même temps les besoins des élèves et les difficultés économiques.

Dans un autre ordre d'idées, le comité, depuis un certain temps, demandait un programme de base de musique de la maternelle à la sixième. Il s'est dit très déçu de la décision de la commission scolaire de refuser ce programme tout en instaurant aux écoles de Saint-Norbert, de Parc LaSalle et de Noël-Ritchot un programme de fanfare. Les élèves des autres écoles continueront donc à être privés de formation musicale à l'âge où cette formation serait la plus efficace.

On nous annonce que la bibliothèque sur l'éducation et la formation des enfants est maintenant réalité. Le lancement a eu lieu à l'école Saint-Joachim lors des rapports oraux le 8 avril. On y retrouve des livres sur la psychologie, la drogue, la santé, l'éducation sexuelle et morale, etc. On se les procure à l'école Saint-Joachim.

Bientôt l'assemblée annuelle

Prévue pour le 19 mai, l'assemblée annuelle cette année encore regroupera parents, professeurs et étudiants. Le conférencier, (mystère), justement traitera d'un sujet qui ne manquera pas d'intéresser ces trois groupes. En plus de la réunion d'affaires et des élections, il y aura des chants par la chorale et un goûter. La présidente, Mme Carmelle Gagnon, m'assure que ce sera une soirée très intéressante. Soyons-y.

Rino OUELLET

Les gagnants du concours des jeunes mathématiciens

Les étudiants de l'école secondaire ont participé encore cette année au concours des jeunes mathématiciens et nous avons des gagnants: Roger Mireault se mérite le premier prix au niveau de l'école.

L'équipe de Roger Mireault, Robert Normandeau, Marc Tétrault, Gilles Fournier et Lucille Lessard est arrivée en 10e place au niveau de la zone tandis que l'équipe de Gilles Fournier, Lucille Lessard et Claudette Lafrenière est arrivée en 6e place au niveau de la zone.

La directrice, Mme Raymonde Gagné-Fréchette se dit heureuse de ces résultats et tient à féliciter tous les concurrents.



Les participants du voyage-échange

Quelques 50 personnes, surtout des jeunes, étaient sur place pour accueillir le groupe "Alouette" de Gravelbourg. Les 27 participants du groupe en étaient à leur dernier arrêt avant leur retour chez-eux. Malgré les difficultés techniques les spectateurs ont apprécié un spectacle varié et surtout bien exécuté et bien vivant.

De gauche à droite, première rangée: Rhéal l'Heureux, Lisa Sirois, Rosalie Lizée, Richard Boulet, Andrée Noonan, Rodney Lamarre, Marcel Marcotte, François Maguin. Deuxième rangée: Valérie Piché, Mario Taillon, Denise Leblanc, Monique Martin, Yvonne LeBlanc, et enfin Jacqueline Lafrenière et Robert Normandeau, organisateurs.

Vente de pâtisseries dimanche

Vous qui languissez de voir passer les jours du carême pour enfin vous mettre un peu de gâteries sous la dent, prenez courage. Sachez que dimanche prochain, après les deux messes, il y aura une grande vente de pâtisseries à l'école secondaire.

Prévoyez de remplir votre garde-manger et le matin de Pâques, vous serez rassasiés. Et si vous avez en tête une friandise bien précise, eh bien, faites-la vous-même, donnez-la au comité du voyage et sortez de la messe aussitôt après la communion pour vous assurer de l'acheter vous-même. Le Seigneur saura vous pardonner cette ruse étant donné la bonne cause.

Calendrier

Le 10 avril à Sainte-Anne aura lieu l' exposition divisionnaire annuelle de projets scientifiques. Les trois écoles de La Broquerie y envoient une cinquantaine de projets. On se souvient que La Broquerie avait fait bonne figure à l'expo de l'an passé. On en souhaite autant pour cette année.

Mercredi 8 avril, initiation de 13 nouveaux Chevaliers à la salle Roy (initiation assurée par l'équipe de Sainte-Anne).

Vendredi 10 avril, exposition scientifique divisionnaire à Sainte-Anne.

Samedi 11 avril, lave-auto à l'école secondaire par les participants du voyage-échange.

Dimanche 12 avril, vente de pâtisseries à l'école secondaire; les profits vont au voyage-échange.

Erratum: gagnante du projet scientifique en 4e année sur la fourmi: Danielle Normandeau (au lieu de Donald).

Saint-Pierre-Jolys

Intéressé au Cadet de l'air?

Tous les jeunes, garçons et filles, peuvent appartenir au Kiwanis Air Cadet, s'ils désirent un nouveau passe-temps, tout en obtenant une formation spécialisée. Un uniforme leur est fourni gratuitement. Il y a entraînement dans la fanfare, tir au fusil, instruction de pilote et planeur; cours de premier-soin et de chef de groupe.

Il y a aussi des voyages organisés (deux semaines de camp) et des voyages-échanges, qui permettent de voir notre pays, en plus de 13 nations, y inclus les États Unis et l'Europe. Il y a aussi beaucoup de sports organisés, pour tous les goûts. Il y a douze officiers-instructeurs, y inclus M. Jean Banville de Saint-Pierre-Jolys, instructeur de premier-soin, pour l'escadron 170.

Depuis déjà plusieurs années il doit amener ces jeunes à Winnipeg, le vendredi soir, soit en autobus ou avec sa voiture, entre 19h00 et 22h00, pour ces instructions spéciales. Il se dit prêt encore cette année à accepter d'autres jeunes sous sa tutelle. Alors, si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à lui téléphoner au No 433-7713.



Sur les photos on voit un groupe de jeunes de Saint-Pierre-Jolys de l'escadron 170, Kiwanis Air Cadet, se préparer à prendre l'avion pour faire une randonnée au-dessus de notre village.

L'objectif de la Croix Rouge a été dépassé

La clinique de sang, organisée par les Chevaliers de Colomb du conseil Carillon no. 3953 et coordonnée par Gérard Roy, fut un succès encore cette année.

Mardi, le 24 mars, 240 personnes s'y rendirent. Sans la coopération du directeur de l'école secondaire, des élèves de la 11e et 12e années en plus de 15 autres aides bénévoles, certainement que tout ne serait pas allé si bien.

Cette même semaine, du porte à porte se faisait et les neuf volontaires ont perçu un total de $1255. Le groupe de Katimavik 2 a rapporté $62.00 avec son lave-auto du samedi; pour un total de $1317.

L'objectif que la Croix-Rouge avait fixé à M. Marcel Côté, coordonnateur de la campagne était de $850.

Simone PÉLOQUIN

Otterburne

Les succès de Daniel Dupuis

Le 20 mars 1981, Daniel Dupuis, âgé de 9 ans, remportait le premier prix dans un concours d'élocution "Public Speaking" des Clubs 4H dans le district de Saint-Pierre.

Daniel nous a avoué qu'il était content d'avoir auparavant remporté la première place du Club 4H d'Otterburne ouest mais qu'il était encore plus heureux de remporter la première place du district de Saint-Pierre qui comprend quatre clubs. Il nous a dit que les neuf autres concurrents l'avaient inquiété un peu mais qu'une fois devant la foule, il s'étaient senti très confiant.

On nous dit que Daniel a vraiment impressionné les juges avec son discours "Je l'ai finalement fait". Au courant de l'année, Daniel avait déjà remporté des prix pour des concours de "parler en public". "Public Speaking" est un des nombreux choix offerts par les Clubs 4H.



Le jeune Daniel Dupuis avec ses trophées.

Daniel est en troisième année à l'école élémentaire de Saint-Pierre. Il aime beaucoup jouer au gouret et il est content de prendre soin de ses petits chiens.

Arthur POIRIER

Calendrier

11 avril, samedi - "Curling windup" pour la ligue des hommes et des femmes, à la salle du curling d'Otterburne.

13 avril, lundi - à la salle du curling d'otterburne, réunion ouverte au public pour discuter des possibilités d'un magasin COOP à Otterburne.

17 avril, vendredi - chemin de croix vivant, à l'église Saint-Viateur d'Otterburne. Tous sont invités à participer.

1er mai, vendredi - "Gong Show", à la salle du curling d'Otterburne.

Richer

Des étudiants et des résidants voyagent

Un signe de l'arrivée du printemps est le nombre croissant de visiteurs.

Chez M. et Mme Lionel Tétrault passèrent M. et Mme Omer Soine de Balmer Town, Red Lake et aussi Mmes Pierre Lacroix et Diane Leskea de Kenora.

Le policier Claude Faucher de la GRC, en garnison à Leaf Rapids, était en visite avec ses petites filles, Carole et Michelle, chez ses parents, Didius Faucher et ses beaux-parents, Arthur Laurin.

Chez Mme Solange Sabot et sa famille vinrent se promener, M. et Mme Brian Ridge de Grande Prairie, Alberta.

M. et Mme François Bichan, de retour d'un voyage du Pacifique à l'Atlantique, visitèrent leur maman, Mme Anna Chaput.

Un groupe d'élèves de Chéticamp, Nouvelle Écosse, accompagnés de leurs professeurs William et Janine Crawford, passèrent une semaine dans les environs de Sainte-Anne, Richer et Sainte-Geneviève. On les a conduit au Palais législatif de Winnipeg, au Musée de l'homme et de la nature, et dans la forêt de Sandilands.

Depuis le 27 mars, 25 de nos étudiants sont partis à leur tour en avion pour Chéticamp. Les professeurs Gilbert Legal et Norman Lavack accompagnent et surveillent les voyageurs.

Voici les noms de ceux qui sont partis: Philippe Grégoire, Michel Pattyn, Camille Tauffenbach, Richard Pattyn, Denise Tougas, Noël Hébert, Madeleine Arbez, Lise Champagne, Lorraine Desautels, Hélène Desrosiers, Jeanette Perrin, Lisa et Ruby Pylatiuk, Céleste Boulianne, Stéphanie Kayser, Denis Nicolas, Michelle Parent, Rachelle St-Laurent, Suzanne Day, Suzanne Lansard, Pauline Hupé, Randy Anderson, René Lajoie, Laurie Perron et Marcel Legal.

Bienvenue à M. et Mme Roger Proulx et leur famille de retour à leur domicile après une absence d'un an en Alberta.

À ma collègue (correspondante), Marie de Saint-Joseph, ma belle-maman a été très intéressée par ton article sur M. Bissonnette, mais elle aurait voulu savoir le nom de famille de Mme Bissonnette. Peux-tu la renseigner?

"Cribbage"

Les gagnants au "Cribbage", le dimanche 29 mars, furent Paulette Sabot et Lorraine Laramée, et les deux perdants, Lionel Tétrault et Pierre Léveillé.

La prochaine partie aura lieu le 15 avril.

Thérèse CHAPUT

Calendrier

Le 24 avril, au Centre récréatif de Ross, aura lieu le banquet annuel des quilleurs de Richer. Réservez vos billets en téléphonant, avant le 12 avril, aux numéros suivants: 422-8891 ou 422-8068.

Le 8 mai, au Centre récréatif de Ross, il y aura "danse annuelle" pour clôturer la saison de hockey des Chevaliers de Colomb. Il y aura distribution des gilets. Pour réservez vos billets, téléphonez au No 422-8891 ou 422-5520.

En l'honneur de Martial Caron

L'Alliance chorale Manitoba a décidé de dédier le Festival des chorales et des choristes du samedi 11 avril, qui se déroulera au Centre culturel franco-manitobain, au père Martial Caron, à l'occasion de son 79e anniversaire de naissance, le 8 avril dernier. Les organisateurs veulent ainsi honorer celui qui a fait tant pour le chant choral au Manitoba français.

Le super-concert débutera à 14h00. Le prix d'entrée pour les adultes sera de $1.50 et de 50 cents pour les jeunes.

Saint-Jean-Baptiste

Une histoire de poisson bien spéciale

Déjà, il y a quelques semaines, nos habitués au ski de fond avaient manqué de neige pour leur exercice quotidien. Cependant la glace sur la Rouge restait ferme malgré une couverture d'eau. Alors certains de nos amateurs de bon air ont tenté leur chance à la pêche à travers la glace.

Après plusieurs jours sans succès à divers endroits au nord du pont, nos pêcheurs "à glace" commençaient à se décourager, quand Fernand St-Amant leur donna un "tuyau". M. et Mme Georges Dionne sont allés à l'endroit indiqué et y ont attrapé un doré de taille record: poids 9 livres 2 onces, longueur 31 pouces, circonférence 14 pouces et demi!

Il était si gros que la ligne a cassé juste au moment où le poisson sortait du trou dans la glace, et Mme Dionne a dû le saisir à la main pour ne pas le laisser s'échapper. Le même soir, ce beau poisson a fait le bonheur de la famille Dionne, car Madame n'a pas manqué l'occasion de le passer à la poêle!



Non, ce n'est pas un poisson d'avril. C'est le mois dernier que M. et Mme Dionne ont pêché le magnifique doré.

Reportage: Florent BEAUDETTE
Photo: courtoisie de Doug PENNER

Les problèmes de l'alcool

Une conférence offerte par le "Child & Family Resource Centre" a attiré quelque 70 personnes au sous-sol de l'église le 1er avril. Présentés par Mme Isabelle Barnabé, M. Miller et Mme Fran, de l'"Alcohol Foundation", ont parlé des problèmes dus à l'alcool, soit personnels, soit chez les conjoints. Une période de questions-réponses bien animée a suivi.

Il faut souligner qu'à travers le "Resource Centre", des personnes dévouées comme M. Miller et Mme Fran sont disponibles sur demande pour exposer et discuter de différents problèmes sociaux.

Isabelle BARNABÉ

Deux assemblées annuelles

Lundi le 13 avril à 20h00, la Chambre de commerce de Saint-Jean-Baptiste et la "St. Jean Development Corporation" nous invitent à leurs assemblées annuelles conjointes à la salle du centenaire.

La Corporation de développement aimerait informer le public de ses activités récentes et recevoir les recommandations et les idées des membres en vue de placements de fonds, etc. Il y aura également élection de nouveaux officiers pour les deux organisations.

Florent BEAUDETTE

Calendrier

9 avril à 19h15 au sous-sol de l'église - exposition des projets complétés par les membres du club 4H.
à 20h00, programme suivi du goûter.
à 19h30 à la salle du centenaire, assemblée annuelle de la "Manitoba Flood Control Coalition".

12 avril - initiation au 2e et 3e degrés des Chevaliers de Colomb des Conseils Montcalm, Iberville, Saint-Agathe et Saint-Eugène à 12h30 au sous-sol de l'église de Saint-Jean-Baptiste, suivie du banquet à la salle du centenaire à 17h00.

13 avril à 20h00, assemblées annuelles conjointes de la Chambre de commerce et de la "St. Jean Development Corporation", à la salle du centenaire.

Sainte-Anne-des-Chênes

Le voyage-échange en Nouvelle-Écosse

Pendant la semaine du 13 au 20 mars, 25 étudiants et deux professeurs de Chéticamp, Nouvelle-Écosse sont venus nous visiter dans le cadre d'un voyage-échange. La semaine dernière, lors du congé de printemps, 25 de nos jeunes, accompagnés des deux professeurs, Gilbert Legal et Norman Lavack ont complété cet échange en visitant, à leur tour, cette belle province maritime. Il y en a parmi nous qui ont de la chance!

Michelle FREYNET-ARBEZ



Voici les étudiants qui participent au voyage-échange, Chéticamp - Sainte-Anne-des-Chênes.

12 rubans pour Clément Charrière

Les 14 et 15 mars a eu lieu une exposition nationale de chinchillas à Calgary. M. Clément Charrière de Sainte-Anne, qui a exposé quatorze chinchillas à cette occasion, a remporté douze rubans.

Calendrier

La soirée de bière et saynètes n'aura pas lieu au mois d'avril comme on l'avait prévu, mais plutôt au mois de mai, si possible.

Le spectacle annuel de patinage artistique sur glace sera présenté le dimanche 12 avril à 15h30 à l'aréna de Sainte-Anne.

Le même soir, au Centre culturel de Sainte-Anne, à 19h30, il y aura un récital de piano où certains élèves de Sainte-Anne exécuteront leurs morceaux.

Et encore ce même dimanche, toute la journée, dans le gymnase ouest de l'École de Sainte-Anne se tiendra le grand rallye des louveteaux du district de la Rivière Rouge. Ce "Louvoto" comprend des compétitions et jeux pour les louveteaux. Les trois garçons gagnants dans le Louvoto de Sainte-Anne furent Jean-Marc Ruest (catégorie A), Michel Champagne (catégorie B) et Richard Dufault (plus beau modèle).

Les disques

Lenny Breau *(talent caché)*

Le nom de Lenny Breau n'est pas très familier chez les disquaires ou auprès du public, mais il représente quand même une formation musicale de plus d'une vingtaine d'années et qui a un statut de guitariste légendaire.

Natif de Auburn, Maine, Lenny Breau fait partie de la classe élite des guitaristes de jazz. Il revient là où il a déjà fait carrière, pour donner un spectacle mercredi, le 15 avril prochain à 19h30, au Playhouse de Winnipeg. Seront à ses côtés le batteur Reg Kelln et le contrebassiste Ron Halldorson, deux de ses musiciens préférés, l'ayant accompagné sur disque et en spectacle.

Breau ne donne pas beaucoup de spectacles, mais il est constamment à la recherche de nouvelles possibilités de la guitare, dans tout un spectre de styles et de nuances, tellement qu'il n'est pas juste de décrire sa musique comme étant seulement du "jazz".

Il a été influencé par Chet Atkins, a étudié le flamenco, écoute la musique des pianistes de jazz, surtout Bill Evans et joue un peu à la façon du guitariste George Van Eps. Depuis qu'il s'intéresse au jazz, soit à l'âge de dix-huit ans, ce qui importe dans sa musique c'est d'y apporter des tonalités différentes.

À son meilleur, Breau est excellent, demeurant quand même peu connu, surtout au Canada, dû en partie au fait qu'il n'a enregistré qu'une demi-douzaine de microsillons. Un point intéressant est qu'il a connu le jazz et a évolué au rang de "légende" non pas à Chicago, Los Angelès ou New York, mais bel et bien à Winnipeg.

Guy FERRATON

(L'auteur est discothécaire à CKSB).

ÉGLISE ET CONTESTATION

2) la nécessité d'un peuple responsable

La semaine dernière, les auteurs se sont penchés sur les raisons qui ont, selon eux, amené la contestation dans l'Église.

On peut dire qu'il y a contestation dans l'Église d'aujourd'hui parce que nous en avons une conception différente de celle d'autrefois. D'une image pyramidale ayant le Pape et le Saint-Siège au sommet les évêques en dessous, les prêtres plus bas encore, et le laïcat tout-à-fait en bas, on passe à une image de l'Église où la base devient service pour le peuple, et dans ce sens, elle (la hiérarchie) ne lui est pas supérieure. Le rôle de l'autorité est de préserver la cohésion du groupe.

Le Christ a établi une Église hiérarchique, mais l'autorité de la hiérarchie devra être perçue et vécue comme une fonction d'unifier le groupe et non plus comme un pouvoir sacré; l'autorité est service. De nos jours, les fonctions sont jugées selon leurs capacités d'atteindre leurs buts. Les fonctionnaires sont-ils efficaces? La réaffirmation du caractère sacerdotal, prophétique et royal de tous les chrétiens baptisés donne une base très solide à une participation des laïcs à tous les niveaux des organes consultatifs de l'Église.

Il nous semble que la contestation actuelle dans l'Église risque d'accentuer les divisions et les discordes. On ne peut en aucun cas considérer la contestation dans l'Église à l'instar des groupes d'action révolutionnaire contestant les régimes politiques - ici il s'agit plus que de mobiles simplement humains ou politiques. Le Christ apporte une exigeance de conversion personnelle et un changement de structures injustes de nos sociétés.

Certains estiment superflue cette contestation; comme Mgr Lefèvre, ils croient que ce fut un signe de faiblesse pour l'Église que d'ouvrir ses portes lors de Vatican II. D'autres verront dans la contestation un phénomène bon en soi et inévitable, qui doit se vivre à l'intérieur d'un mouvement qui cherche à relocaliser le système de pouvoir et d'autorité dans l'Église. Ces derniers transposeront la "lutte des classes" dans l'intérieur de l'Église. Le changement dans l'Église serait essentiellement un jeu de forces conflictuelles et incompatibles, la contestation presqu'une fin en soi. Encore d'autres rêvent au progrès, croissance et développement dans la foi et dans l'Église, où il n'y aurait pas d'exigence de conversion difficile du comportement et d'attitudes, où il n'y aurait pas d'exigences de déchirures avec des habitudes du passé. Le changement alors s'opérerait dans la paix et la tranquillité: pas question de contestation, d'insécurité ni de confusion, pas de heurts dans la contestation.

D'autres encore voient la contestation comme une conséquence du fait que les humains sont différents. La contestation est amorale, c'est une condition de vie inhérente aux humains en croissance, signe de vie dans un groupement sain.

Nous ne pouvons nier que progresse dans l'humanité la conscience de la dignité de la personne humaine et de son droit à l'action responsable dans tous les domaines de la vie, sans aucunement exclure sa vie religieuse et spirituelle. Si nous acceptions que le plan de Dieu est un mouvement de croissance de l'esprit humain dans la maîtrise que l'homme et la femme ont d'eux-mêmes et du monde, et que finalement ce plan est récapitulation de tout dans le Christ par l'Esprit, alors ce progrès doit aussi être respecté par l'Église et être favorisé à l'intérieur de l'Église.

L'Église doit se débarrasser de certaines formes de pensée et d'action qui datent d'un autre siècle et ne cadrent plus avec les nouvelles acquisitions. C'est ici que se place souvent la contestation pour reprocher à l'Église son immobilisme et son attachement à un style désuet, expression d'une mentalité actuellement dépassée.

Une contestation propre à la foi

Cette contestation, l'on peut en faire une expression de la foi en Jésus-Christ, la faire jaillir de cette même foi.

Les prophètes proférèrent les menaces de ruine si le pauvre restait délaissé, si l'injustice demeurait ou si les idoles refaisaient leur apparition. Jésus a contesté les traditions qui tuaient l'esprit et faisaient oublier le respect de la dignité du prochain.

Cependant, une action dont l'inspiration est imprégnée des valeurs évangéliques ne sera pas pour autant chrétienne Elle peut tomber dans les pires exagérations, négligeant d'observer les règles du respect et de la charité. La façon dont on s'y prend pour réaliser ses idées pour rendre vraiment service à l'Église et à l'Évangile, ne sera pas nécessairement vu par tous comme la voie chrétienne par excellence qui amèneront divisions et incompréhensions.

Il n'empêche pourtant que malgré les imperfections qui la guettent, cette contestation peut exprimer une foi profonde et authentique. Sans éteindre la flamme spirituelle qui anime une motivation contestataire pleinement chrétienne, une vigilance indispensable doit garantir l'action de manière qu'elle reste chrétienne jusqu'au bout, préservant l'amour fraternel et le dialogue.

La foi est pauvre et dépouillée. Il en est de même de la contestation. Toutes deux bannissent la richesse, l'encombrement qui alourdissent et font trébucher. Elles aiment la liberté, une vie selon l'Esprit où la décision et la responsabilité personnelle dominent sur le conformisme desséchant, les habitudes routinières. Elles poursuivent les vraies valeurs qui ennoblissent ceux qui savent se sacrifier pour elles.

Conclusion: un peuple libre et responsable

L'Église d'aujourd'hui s'affirme très différente de celle que nous avons connue avant le Concile. Il s'agit très précisément d'une option prise sous la pression de renouveau biblique et liturgique et des événements sociaux du monde moderne. L'Église s'est résolument ouverte au monde désireuse de vivre à son rythme, et l'inspirer, l'éclairer, et accepte de jouer le jeu de la liberté, de l'initiative, du risque et de l'aventure.

Elle a voulu laisser le monde pénétrer en elle et s'est donnée pour objectif principal de l'écouter, de la comprendre et de discerner avec lui les chemins à prendre parmi les difficiles étapes qu'il faudra franchir en vue d'atteindre une socialisation planétaire satisfaisante pour la personnalité intégrale - c'est cela travailler pour l'avènement du Royaume.

Le choc produit par l'intrusion de la liberté d'expression dans l'Église est en train d'être durement ressenti: on était habitué à se soumettre, et voilà qu'on nous enlève les rails sur lesquels on voyageait avec assurance. L'autorité savait quand et comment elle devait intervenir, et voilà qu'elle hésite et ne pense plus avoir toujours raison dans les décisions qui lui incombent.

Une Église où la liberté est reconnue, où le pluralisme des expériences trouve plus d'audience est un fait indéniable dont il serait vain de détourner le regard. L'Église a choisi et nous ne pouvons qu'entériner dorénavant cette option.

Pour être chrétien aujourd'hui, il faut commencer par admettre les faits et se déshabituer de cette tendance invétérée de partir des principes pour vouloir modeler la réalité à son gré. Le fait à reconnaître est une Église ouverte au monde et qui laisse actuellement pénétrer en elle la contestation. Nous pensons qu'il existe une contestation saine et pleinement évangélique dont il faudra dorénavant tenir compte, même si elle nous gêne, et elle nous gênera tous très probablement puisque c'est dans la définition même de l'acte de contester que d'aller à l'encontre de ce qui est habituellement reçu.

Les avantages de cette situation nouvelle de liberté sont incalculables, malgré les risques encourus et qu'on ne peut sous-estimer. La foi gagnera à devenir l'objet d'un choix, le fruit d'une recherche et le résultat d'une maturation intérieure plus consciente et responsable.

Quand on peut librement exprimer ce qu'on pense de la foi, de l'Évangile, de tel comportement ecclésial, de telles structures pastorales, on devient aussi plus engagé et on est amené à chercher personnellement des réponses que jusqu'ici, dans une soumission béate, on ne se sentait nullement obligé de redécouvrir pour son propre compte.

Il faut apprendre à s'expliquer à soi-même ce qu'on veut arriver à comprendre. C'est à partir d'une telle interrogation qu'on parvient à témoigner de manière personnelle.

Dominique Kerbrat
Alvin Gervais

Des trophées pour les Warriors et Midgets

Dimanche, le 26 mars, un souper avait lieu afin de clôturer la saison de hockev. À cette occasion, les joueurs de l'équipe senior de la ligue Hanover-Taché les "Warriors", ainsi que les joueurs du hockey mineur se sont vus décerner les trophées. M. Louis Gosselin, maître de cérémonie pour l'occasion, en a profité pour souligner les 20 ans du hockey organisé à Saint-Malo.

Voici les récipiendaires des trophées pour l'équipe des "Warriors": "True-Grit": Emile Curé; meilleures recrues: Richard Coulombe et David Collette; meilleure défense: Gabriel Collette; meilleur avant: Marcel Coulombe. Coupe "Georges Lambert Memorial" pour le meilleur esprit sportif— Henri Coulombe; coupe "Ben Coulombe Memorial" pour le meilleur joueur pendant les éliminatoires: Gilles Labelle; coupe "Paul-Emile Péloquin" pour une contribution exceptionnelle au hockey: Gérald Choinard; une mention spéciale à Henri Coulombe qui en 16 ans, a récolté 225 buts, 366 mentions d'assistance pour un total de 591 points.

Du côté du hockey mineur (ligue Ritchot), les "Midgets" se sont classés premiers durant la saison régulière pour avoir accumulé le plus grand nombre de points. Les "Tom thumbs" fut l'équipe gagnante de la coupe "Ritchot Memorial".

Les trophées furent décernés comme suit: 'Midgets" - meilleur gardien de but dans la ligue Ritchot: Gérald Larivière; pour le joueur le plus utile à son équipe: Denis Trudel; meilleur joueur avant: Guy Lambert; meilleure défense: Donald Goulet; le joueur qui a fait le plus de progrès: Bruno Hébert.

"Bantam": le joueur le plus utile à son équipe: Michel Roch; meilleur avant: Raynald Collette; meilleure défense: Daniel Lambert; le joueur qui a fait le plus de progrès: Daniel Gosselin.

"Tom Thumbs": le joueur le plus utile à son équipe: Daniel Lambert; meilleur avant: Kenneth Goulet; meilleure défense: Robert Coulombe; le joueur qui a fait le plus de progrès: Joël Lambert.

Le jeune Daniel Lambert s'est mérité les trophées de meilleur compteur de deux équipes, les "Tom Thumbs" et les "Pee Wee" et de meilleur joueur dans la catégorie des "Tom Thumbs" de la "ligue Ritchot Centennial".

Chaque capitaine d'équipe a remis à ses gérants et entraîneurs respectifs des plaques en guise de reconnaissance pour leur dévouement.

Aurore GOULET

Les laitiers veulent devenir plus forts

Le 31 mars, au club Noret, 26 producteurs laitiers francophones de la région: Otterburne, Saint-Pierre-Jolys et Saint-Malo se sont réunis pour une session d'information.

M. Armand Desharnais, président de l'Union coopérative des producteurs laitiers, a incité tous les producteurs laitiers à devenir membres de l'association afin de former une force pour appuyer les revendications du groupe.

Le conférencier-invité, M. Louis Balcaen de La Broquerie, est le représentant des producteurs au Bureau laitier, section des prix du marché. Il a expliqué le projet des deux systèmes à l'étude depuis un an et demi pour arriver à un prix stable et équitable pour tous les producteurs.

Le tout s'est terminé par une période de questions et de discussions.

Foi et lumière à Lourdes

En cette année internationale de la personne handicapée, Foi et lumière organise un pélerinage à Lourdes du 13 au 20 avril.

Foi et lumière, mouvement international fondé par Jean Vanier, a organisé un 1er pélerinage à Lourdes en 1971, avec au-delà de 2,000 participants, et un 2e à Rome en 1975, avec quelque 5,000 participants. À Lourdes cette année, on attend 12,000 personnes venant de 16 différents pays, qui partageront, si ce n'est en paroles, surement avec le coeur ce que trop souvent, on oublie de voir en eux.

Au Manitoba, une centaine de personnes préparent "La marche vers Pâques 1981" qui a pour thème "Mange la vie, bois la vie, tu auras la vie", parole de Saint-Augustin. Depuis un an déjà, les membres de Foi et lumière, ainsi que les responsables, MM. Hubert Pantel et Aurèle Boisvert, se sont réunis chaque mois pour développer le projet qui est d'envergure. Le groupe manitobain a préparé sa bannière - les blés d'or et Kateri Tekakwitha, bienheureuse canadienne, reposent sur fond blanc.

À Lourdes, le Manitoba, avec Jean Vanier et le comité de France, seront responsables de l'accueil. La fiesta du jour de Pâques sera significative avec l'échange de ponchos entre participants.

Les participants de l'Atelier de la Rivière Rouge sont: Angèle Poiron, Denise Gosselin, Ginette Brémault, Aline Chouinard, Maurice Boisjoli, Roland Champagne, Roland Mangin, Wayne Berthelette, Ross Eggertson accompagnés de Marie C. Maynard, Emma Gosselin, Simone Gentes, Germaine La Palme Lucille Desharnais.

Les participants payent leurs frais de voyage. Au courant de l'année des projets spéciaux tels: tirages, quêtes spéciales, ventes de macarons, de garage et autres ont été organisées à travers la province, pour aider à couvrir les frais des handicapés. Les familles contribuent aussi leur part.

Depuis 10 ans, Foi et lumière sensibilise la population aux besoins de la personne handicapée. Celle-ci a beaucoup à apporter à l'humanité; c'est sa manière de le faire qui est souvent différente de la nôtre. Apprenons à marcher au pas du handicapé, participons avec lui aux activités de notre milieu.

Carmen LA ROCHE

Calendrier

9 avril - à 20h00, célébration pénitentielle

11 avril - Festival des chorales de l'Alliance chorale du Manitoba au CCFM. (8h30 incriptions - 16h00 départ).

12 avril - 9h00, au club Noret, initiation au 1er degré des Chevaliers de Colomb du conseil Iberville (No. 4415).

12h30, à la Salle du centenaire de Saint-Jean-Baptiste, initiation aux 2e et 3e degrés des Chevaliers de Colomb.
17h00, banquet et soirée au même endroit.

17 avril - à la Salle Iberville, souper de la faim, après l'office du vendredi saint.

26 avril - 25 anniversaire des Filles d'Isabelle.

Lorette

Les trophées des "Comets" sont décernés

C'est samedi le 28 mars que le club de Hockey les "Comets" de Lorette ont eu l'occasion de se réunir pour la dernière fois pour célébrer la fin de la saison de hockey. Le président du club, M. Carol Laramée, a présenté cinq trophées aux joueurs de l'équipe.

Le 1er a été décerné à Matfel Kotowicz, pour le joueur le moins pénalisé; le 2e à Rodney Dreger, la recrue de la saison; le 3e à Paul Cournoyer, pour le meilleur défenseur; le 4e à Bert Lansard, le meilleur compteur; le 5e trophée "Lady Bing", pour le joueur le plus utile à son équipe, décerné à Paul Cournoyer.

Nous sommes très fiers de notre jeune équipe, qui était absente de la ligue Hanover-Taché depuis 1976.

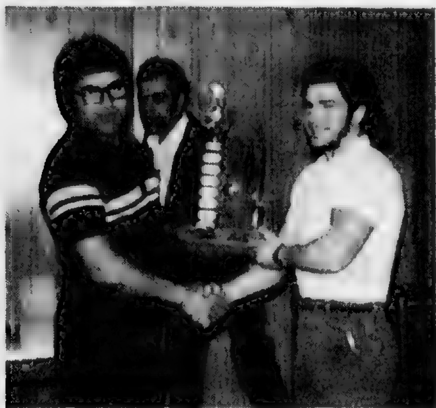
Lilliane LANSARD

Calendrier

Le Club Auto-neige de Lorette-ouest tiendra le samedi 25 avril, sa sixième soirée annuelle de clôture, à compter de 19h00, à la salle paroissiale. La musique sera assurée par "Roadshow Sound." Hâtez-vous d'obtenir vos billets, communiquez avec M. Richard Grégoire au No 878-2849.

Le sixième tournoi annuel de billard à l'hotel Dawson de Lorette commencera le 13 avril. Un montant de $500 sera versé en prix, sans compter les trophées. Inscription: $20. Le nombre d'entrées est limité. Pour de plus amples informations, demandez Gilles au No 878-3103.

Le salon de beauté "Chez Claire", donnera une soirée sur tout ce qui concerne la chevelure, démontrant les coupes de cheveux, les couleurs, les permanentes et les différents styles de coiffure. Le tout sera le 12 avril à 19h00, au gymnase de l'école élémentaire de Lorette. Admission $2.00. Les représentants du salon "Obsco" seront à votre disposition. 50 pour cent de l'admission ira pour la rénovation du terrain de jeux de l'école.



Le meilleur compteur: Bert Lansard.



Le joueur le moins pénalisé: Matfel Kotowicz.



Le joueur le plus utile à son équipe et le meilleur défenseur: Paul Cournoyer.



La recrue de la saison: Rodney Dreger.

Somerset

La soirée des Filles d'Isabelle

Les Filles d'Isabelle ont tenu leur soirée annuelle de parties de cartes et de bingo le dimanche 29 mars à la salle paroissiale.

Il y avait une nombreuse assistance et le thème du centenaire de Somerset se trouvait partout dans le décor. Plusieurs portaient leurs costumes appropriés à l'occasion.

Il y a eut 15 parties de cartes et 10 de bingo. Aux cartes les gagnants ont été, pour les hommes: 1er -prix, don d'Anita Poiron: Michel Picton; 2e prix, don de Méa Leblanc: Raymond Pantel; prix de consolation, don de Fleurette Labossière: Emile Labossière.

Pour les dames, 1er prix, don de Yolande Rheault: Cécile Picton; 2e, don de Méa Lablanc: Léda Messner; consolation, don de Fleurette Labossière: Rolande Landry.

Au bingo, le grand gagnant a été Antoine Messner. Les gagnants au tirage de deux paniers d'épicerie furent Méa Leblanc et Rolande Landry.

Fleur-Ange LABOSSIÈRE

LES ÉTUDIANTS ET LA SEMAINE CULTURELLE

Nous avons tenté, pour une deuxième année consécutive, d'organiser une Semaine d'expression culturelle au Collège universitaire de Saint-Boniface. Contrairement à l'an passé, le Comité Culturel a choisi de présenter cette manifestation au mois de mars afin de ne pas doubler les activités du Festival du Voyageur.

Les résultats furent à la fois sensationnels et décevants. Des salles combles pour certaines activités et pour d'autres peu de participation. Mais ne nous basons pas sur l'assistance pour le compte rendu, ce n'est pas l'essentiel.

D'abord, il faut noter les efforts effectués par les étudiants de cette institution dans le domaine culturel. Trop souvent, nous prenons pour acquis les nombreuses heures de répétitions mises à la réalisation d'une pièce de théâtre ou d'une boîte à chansons. Encore plus, les heures de patience consacrées à la création d'oeuvres d'art telles que les peintures et les photos que nous avons vues dans la salle d'exposition. Nous pouvons constater que les activités les mieux réussies furent celles où les étudiants ont été le plus impliqués. Grâce au groupe du Voyage-échange, la Soirée-cabaret fut sans pareille. Un gros merci aux chanteurs de la boîte à chansons "Ami, reviens" pour leur spectacle du mercredi midi, mais aussi faisons de grands éloges aux membres de la pièce "Psst! Psst! Mon amour!" Les multiples talents des collégiens ont su rayonner durant cette semaine, nous en avons eu le preuve!



Cabaret, le 14 mars — (de gauche à droite) Carmen, Aline et Paul Campagne.

Il ne faut pas oublier le lancement des recueils de poésie d'Alexandre Amprimoz et de Roger L. Léveillé, poètes franco-manitobains. À cette occasion, les gens s'étaient réunis pour entendre la récitation de certains de leurs poèmes. Ce fut une soirée très agréable malgré l'absence du recueil "La voix des jeunes" composé de poèmes écrits par les étudiants du CUSB. Par contre, on nous réserve une soirée spéciale en l'honneur de ce dernier dans un avenir prochain.

Des films, conférence, lecture de pièce du Centre National des Arts, spectacle le vendredi midi et kiosque en fin de semaine composaient les autres activités. Les spectateurs nous ont affirmé que toutes ces présentations avaient été très intéressantes. La date de la prochaine "semaine culturelle" se fera selon les besoins des étudiants — et elle reste encore à être définie. Pour notre semaine culturelle de 1982, nous tiendrons compte des résultats de cette année — car nous ne prévoyons pas un plus grand projet — mais un meilleur. Nous espérons pouvoir nous fier sur l'imagination des étudiants de 81-82, leur créativité et leur bon vouloir pour ce Festival culturel 82! Après tout, ne sont-ils pas le noyau de la vie culturelle au Collège?

Monique Brunel
Coordonnatrice culturelle



Salle d'expositions

Une vraie première

À l'occasion de la Semaine d'expression culturelle au Collège, quatre-vingt personnes environ sont venues assister au lancement officiel de deux recueils de poésie le mardi 17 mars.

Le premier, *Changements de tons*, est signé par Alexandre Amprimoz, professeur de français à l'Université du Manitoba. Le poète, qui n'en est pas au début de sa carrière dans l'écriture poétique, a déjà publié au Québec, en Ontario et en France.

Mme Henriette Ricou a souligné le "caractère international de sa personnalité et le caractère universel de sa poésie". En effet, Amprimoz "a écrit des poèmes en italien, en espagnol, en anglais et en français . . . ce qui prouve sa grande maîtrise de ces langues, mais aussi, quel que soit le code choisi, ses grandes qualités de sensibilité et d'imagination". "La poésie d'Alexandre Amprimoz est une poésie qui va au fond de la réalité pour la mettre à nu et la communiquer au lecteur à travers une gerbe d'images et une véritable fête de langage".



(En ordre habituel) Annette Saint-Pierre, Directrice, Éditions des Plaines, Roger Léveillé, Georges Damphousse, Directeur, Éditions des Plaines, et Alexandre Amprimoz.

Les étudiants, Kenneth Meadwell et Alan MacDonell, de l'Université du Manitoba, ont bien voulu lire quelques pièces en hommage à leur maître et dans le but de le faire connaître à l'auditoire.

Le deuxième poète de la soirée, Roger Léveillé, fut présenté par Taïb Soufi. Ce dernier rappela aux invités que l'auteur avait composé son premier roman, *Tombeau*, alors qu'il était encore étudiant au Collège universitaire de Saint-Boniface. Pour Roger Léveillé, "les formes de l'Art sont des expressions étagées. La peinture est à un niveau, la poésie à un autre. Il refuse toute forme de compétition, rejette la censure et le conditionnement. L'écriture n'est pas le défoulement, c'est la recherche de l'équilibre entre la stabilité et le changement."

Quatre étudiants du Collège, Monique Brunel, Joanne Lussier, Rhéal Cénérini et Gérald Boily ont lu des extraits puisés dans *l'Oeuvre de la première mort* et *Le Livre des marges* de Léveillé. Les lecteurs manifestaient beaucoup de sérieux et de compréhension pour une oeuvre assez hermétique aux non-initiés.

Changements de tons et *Le Livre des marges* sont les onzième et douzième livres publiés aux Éditions des Plaines fondées à l'automne de 1979. Ce sont aussi les premiers livres de poésie qui voient le jour à la maison d'édition. Le récipiendaire du prix Goncourt cette année, Yves de Navarre, disait qu'il n'y avait qu'en Amérique du Nord où l'on n'étouffait pas encore la poésie. Cet homme de lettres se réjouirait d'apprendre que les étudiants du Collège ont publié un deuxième livret de poésie. Malheureusement, des difficultés techniques à la maison d'imprimerie n'ont pas permis aux auditeurs de voir ou d'entendre les poèmes des jeunes. Et dire que le lendemain, on pouvait se procurer le texte tant attendu!

Pour les amateurs de poésie, la soirée de mardi a été des plus agréables. Ce n'est pas souvent que l'on a l'occasion de voir le maître et l'étudiant publier à la même maison d'édition et assister au lancement de leur livre le même jour. Une vraie première! Roger Léveillé compte rédiger une thèse de doctorat sur la poésie française dans l'Ouest canadien et, le patron de son étude n'est nul autre que le professeur Amprimoz.

Les deux poètes nous réservent-ils d'autres surprises?

Annette Saint-Pierre



Joanne Lussier, Rhéal Cénérini, Gérald Boily et Monique Brunel ont lu les extraits puisés dans l'"Oeuvre de la première mort" et "Le livre des marges" de Roger Léveillé.

Journée d'accu

Voilà déjà une autre année qui tire à sa fin au Collège universitaire de Saint-Boniface. On en ressentit les effets d'une manière spéciale lorsque les étudiants en certification de l'institut pédagogique présentèrent leurs travaux exécutés en sciences humaines lors d'une fête multi-culturelle sur divers pays.



L'éducation aujourd'hui, selon nous, devrait impliquer tout le monde. On apprend en travaillant et en partageant avec les autres. Cette ligne de conduite apporte puissance et fruit à l'étudiant et au professeur. C'est ainsi que le 6 mars dernier, les étudiants de la certification offrirent un échantillon de leur philosophie.

Le festin se déroula avec plusieurs invités spéciaux: Sandra Fish et Gérald Gagnon du Bureau de l'Education française; M. Origène Fillion, M. Gérard Gagnon et Mlle Monique Brunel de l'administration du Collège universitaire de Saint-Boniface et y inclus les professeurs de la faculté d'éducation.

On offrit dans plusieurs kiosques, une variété d'aliments ou mets (fèves au lard, riz, sukiyaki, crêpes, choux farcis, pain français, poisson, soupes) et des breuvages (thé, café, vin et caribou).

Les responsables de kiosques ont présenté des invités spéciaux de manière à faire rigoler les personnes présentes en découvrant certaines qualités intéressantes chez eux . . . ce qui, sans doute, créa une amusante atmosphère de détente.

Il a fallu plusieurs semaines de préparation et la canalisation d'énergies de tous pour la réalisation de ce projet de fin de l'année. Le projet de cette fête fut un partage d'idées originales, une distribution de tâches, des efforts collectifs, des transferts de responsabilités, un apprentissage de soi, une connaissance et une acceptation des autres, enfin, un véritable travail d'équipe . . une éducation inoubliable!

Chaque étudiant avait choisi différents thèmes enseignés de la 2e année à la 6e année au programme des sciences humaines.

Plusieurs pays furent représentés, tels que l'Haïti, un pays où règne une grande disparité entre le peuple prolétaire et le peuple bourgeois; la Pologne, un pays religieux, dépouillé de ses richesses par de nombreuses guerres; l'Ukraine, un pays chaleureux qui boue de vie; la Bretagne, toujours franche et secrète avec l'océan Atlantique qui l'embrasse et son peuple accueillant qui la réconforte; les Canadiens français, peuple fondateur, remplis de la joie de vivre, de fierté, de ténacité et de courage; le Japon, petit coin terrestre sur le globe où le soleil brille sur des milliers de petits visages souriants; l'Écosse où l'esprit familial joue un rôle primordial et qui est reconnue pour sa musique de la cornemuse; en dernier lieu, les Inuit; où la vie quotidienne demeure, sans cesse, une lutte constante contre le froid et pour la survie.

Chaque thème tiré de ces kiosques nous apporta l'occasion d'y découvrir les différentes matières scolaires



usla
ole

Collège universitaire de Saint-Boniface

des étudiants



eignées: soit la danse, la gion, la musique, l'expres- orale et écrite, l'artisanat, sports et la culture. Cer- s présentèrent une acti- pour nous faire bien digé- notre repas! Barbara Fili- vski présenta une danse onaise suivie de M. Fer- nd Grégoire avec une danse mexicaine. Les Japonais présentèrent à leur tour quelques techniques de judo présentées par Roland Ayotte et ses assistantes: Marie Gauthier, Elvira Ridi et Christine Bergeron. Nous avons aussi eu le plaisir de chanter avec Maryvonne Jamault, Carmen Campagne et Simone Gautron représentantes de la Bretagne.

La fête prit fin vers 15 h et chacun se félicita du bel effort et du beau travail accompli. On a pu remarquer vers la sortie, plusieurs étudiants remerciant leurs professeurs qui, pendant l'année, ont su les encourager et nourrir leur esprit d'un bagage de connaissances.

Un merci sincère de la part de nous, les élèves de la certification 1980-81. Au plaisir de se revoir!

Roland Ayotte
étudiant en certification

Psst! Psst! Mon amour

Comment lutter contre la routine que vous impose la vie étudiante sous la coupole? Certains auront comme refuge la consommation de quelques litres de café par jour. D'autres se rendront à la bibliothèque avec aucune intention d'étudier. Et d'autres choisiront de se plonger dans la création artistique — activité dangereuse dans notre petit monde étouffant.

Les spectateurs de PSST! PSST! Mon Amour, pièce adaptée, traduite et mise en scène par François Coquereau, ont eu l'occasion de participer à cette activité qui ignore la vie normale et qui nous a fait rire de tout et de rien. Bien entendu, rire c'est mieux que pleurer — et à la mi-mars, au Collège universitaire de Saint-Boniface — c'est ce genre de théâtre que le médecin nous aurait recommandé!

C'était un vendredi soir à la salle Martial-Caron. Enfin, la première. Salle comble. Les spectateurs attendaient avec impatience. Finalement, le rideau se lève. On ne voit que le corps de Pierrot. C'est assez, le spectateur se force pour se retenir. Mais il devient de plus en plus difficile de résister car chaque comédien ajoute à la douleur. Entre Capitaine Superbe: le spectateur se fait prendre, c'est-à-dire se laisse aller et se met à suivre ces petits malins qui, depuis quelques mois, préparent ce vilain tour.

Le mouvement recherché de cette production me marqua énormément. Très élaborée, la mise en scène devenait une véritable chorégraphie; ce qui contribua beaucoup au comique de la pièce. Ce travail impressionnant dans ce domaine technique du jeu a permis au spectateur d'ignorer l'interprétation, surtout au niveau de la voix, qui me paraissait faible chez certains. À maintes reprises, le spectateur se tordait de rire en voyant les comédiens qui ne cessaient de l'impressionner par des mouvements les plus bizarres.

De plus, du côté technique, le décor répondait à la direction que veut prendre Le Club de Théâtre du Collège universitaire, c'est-à-dire qu'il était à la fois simple mais suggestif. L'éclairage complétait très bien ce décor et plus précisément le plancher marqué de différentes couleurs. Et que dire de la technique de son qui ne mérite que des louanges!

Toutefois, ce qui me marqua le plus c'est que Psst! Psst! Mon Amour me paraît plus comme un projet que d'une représentation de pièce. C'est un projet qui encourage une expérience de groupe que le comédien d'un théâtre commercial ne connaît pas. Le produit final de ce projet prend moins d'importance et ne devient qu'une étape. Donc, le comédien n'est pas obsédé par ce produit final.

Un tel projet demande plutôt un développement individuel et une contribution de groupe — rien de plus! En somme, on désire avant tout s'amuser ensemble. Le théâtre ne demeure qu'un moyen pour s'exprimer. Et cela, nous l'avons témoigné lorsque la troupe du Collège universitaire nous a présenté sa production.

Psst! Psst! Mon Amour, c'est un autre pas vers un théâtre universitaire qui se donne comme priorité l'expérimentation.

Roland Stringer



Les comédiens de "Psst! Psst! Mon amour".



(De gauche à droite:) Alain Jacques, Monique Chartier, Jean-Maurice Labelle.

L'ANTHROPOLOGIE: UN ART OU UNE SCIENCE?

Fernand Girard, profes- r d'anthropologie au Col- e, a bien voulu expliquer èvement à nos lecteurs ce est l'anthropologie ainsi e les sujets qui y sont ités. Il énumère aussi elques débouchés possi- s sur le monde du travail.



Anthropologie étudie omme comme organisme logique et comme animal turel qui se donne des canismes nombreux et iés pour améliorer son aptation dans un milieu nné. Elle s'intéresse à omme dans la diversité des ures.

nthopologie observe et rit les différentes formes rganisations sociales et les tèmes culturels de tous les oupes Humains, depuis pparition de l'Homme qu'à nos jours. Il s'agit en initive d'analyser et de mparer les institutions iales et culturelles répan- es dans le monde, dans rs similarités et variétés, de parvenir à une eilleure connaissance de l'Homme.

Les sujets traités en Anthropologie sont les suivants: l'origine de l'Homme et son évolution; les modes d'adaptation des chasseurs, pasteurs et agriculteurs; les organisations familiales et sociales; la parenté; les systèmes économique et politique; les croyances, valeurs et systèmes symboliques; l'archéologie; la linguistique, etc.

Ces matières sont étudiées d'abord dans les sociétés précapitalistes et noneuropéennes avant d'être comparées entre elles et aux groupes industrialisés du monde occidental. Les Humains de tous les temps et de tous les lieux sont étudiés afin de comprendre comment les sociétés fonctionnent, évoluent et contribuent au développement matériel et spirituel de l'Humanité.

L'ANTHROPOLOGIE AU COLLEGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

Le CUSB offre, dans son programme de Baccalauréat ès Arts (général), une Majeure et une Mineure en Anthropologie. La Majeure exige 30 crédits comprenant le cours d'Introduction (76.120) de 6 crédits, et 24 autres crédits, c'est-à-dire 4 cours de 6 crédits ou 8 demi-cours de 3 crédits. La Mineure requiert 18 crédits dont le cours d'Introduction (76.120), et 2 cours de 6 crédits ou 4 demi-cours (3 crédits).

Tous les cours sont donnés en français. Cependant la plupart des manuels, livres et articles sont en anglais, d'abord parce que les cours ressemblent aux sujets développés dans les Universités américaines et aussi parce que l'Anthropologie a été fortement influencée par les recherches et publications anglaises et américaines.

POSSIBILITÉ D'EMPLOIS.

Le Baccalauréat ès Arts avec Majeure ou Mineure en Anthropologie ne prépare pas à une profession. Cependant, une Majeure ou une Mineure en Anthropologie pourrait aider dans les endroits et fonctions où il faut traiter avec des personnes de culture différente de la nôtre, comme au Gouvernement Fédéral aux Affaires Extérieures, à l'Immigration, aux Affaires Indiennes et du Nord et dans certaines écoles primaires et secondaires. L'Anthropologie prépare aussi aux emplois dans les domaines suivants: musée; agences de voyages; agences internationales; pénitenciers; relations publiques; journalisme; agences gouvernementales, culturelles et industrielles outre-mer, etc. (CF. Anthropology and Jobs. Bernard and Sibley. 1975. Amer. Anth. Ass.)

M. LAMAUTE ÉLU ADMINISTRATEUR



Monsieur Henri Lamaute, professeur de Sociologie du Collège universitaire de Saint-Boniface, a été élu administrateur de l'Association internationale des docteurs (Lettres et Sciences humaines) des universités françaises.

À cette occasion, Monsieur Jacques Habert, Sénateur représentant les Français résidant à l'Étranger et Directeur de France-Amérique, remercia Monsieur Lamaute de son témoignage de la francophonie.

Enfin, Monsieur Roche, Recteur honoraire de l'Université de Paris, exprima la gratitude de la France à l'égard de Monsieur Lamaute et, en même temps, à tous ceux qui font aimer la culture française dans les pays francophones.



Félicitations aux participants de la boîte à chansons "Amis, reviens".



Les trophées sont remis

Les athlètes accompagnés de quelques parents assistaient à une cérémonie de hockey mineur, dimanche 29 mars, à l'aréna de Sainte-Agathe.

L'invité d'honneur était M. Georges Allard, directeur du "Manitoba Amateur Hockey Association" (MAHA) et représentant provincial du "Canadian Amateur Hockey Association" (CAHA). M. Allard a fait remarquer que l'attitude des parents et des entraîneurs envers la violence influençait grandement les jeunes joueurs. Après son discours, un film intitulé "Hockey Is..." fut présenté.

Le grand moment est finalement arrivé pour les jeunes. Les trophées et médailles furent remis par les entraîneurs et leur assistant. M. Raymond Philip et Mme Jeannine Macauly présentaient une médaille à chaque membre de l'équipe des Bibittes (5-7 ans).

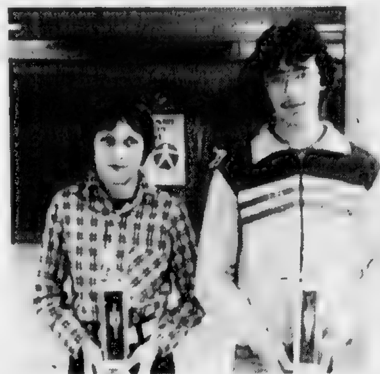
Les récipients de prix pour les différentes catéfories étaient: le joueur le plus utile: Martin Lévesque (Tom Thumbs), Robert Bérard (Pee Wees), Gilles Ritchot (Midgets); le joueur le plus amélioré: Marc Chateau (TT), Paul Courcelles (PW), Paul Ouimet (M); les meilleurs compteurs: Luc Bérard, Paul Chateau, Ronald Courcelles (TT), Jeff Klyne (PW), Daniel Chartier (M).

Lori Leslie accepta pour sa soeur, Gail une plante pour l'aide donnée à Germain Pilon lors d'un accident survenu lors d'une partie. Germain Pilon a reçu, en même temps, une plaque pour avoir eu le courage de revenir jouer au hockey.

Irène LEMOINE



Les joueurs les plus utiles à leur équipe: Gilles Ritchot, Robert Bérard et Martin Lévesque.



Les joueurs les plus améliorés: Paul Courcelles, Paul Ouimet et Marc Château (absent de la photo).

Un tournoi très chaud

Le tournoi de curling de 1981 ne sera pas facilement oublié. La glace molle rendait la tâche très difficile pour les 32 équipes participantes. Après deux journées d'annulation, le curling reprit le 22 mars pour se terminer le mardi 24 mars. Malgré la fatigue et les nombreuses contusions, les paroissiens ont su s'amuser.

Les gagnants du 1er concours: Guy Gagnon, Jeannette Alarie, Gilles Lemoime, Michel Brémault; 2e concours: Bruce Babuik, Gisèle Daudet, Guy Robert, Edouard Courcelles; 3e concours: Armand Lévesque, Ginette Ritchot, Eugène Lemoine, Marc Lemoine.

$3,400 pour le terrain de jeux

L'école Sainte-Agathe aura possiblement les équipements pour son terrain de jeux prochainement. Ceci fut rendu possible lorsque, le samedi 28 mars, 107 élèves de l'école ont participé à un "Patin-thon" afin de ramasser des fonds pour ce projet. Plus de $3,400 est le montant à recueillir si tous les commanditaires et patineurs tiennent leurs promesses.

Calendrier scolaire

7 avril - les activités récréatives, au gymnase, pour adultes (18 ans et plus) continuent chaque mardi, en autant que l'intérêt soit exprimé.

15 avril - film "François et le chemin du soleil" (long métrage sur l'histoire de Saint-François d'Assise)
13h00: pour les étudiants
19h30: pour les adultes

16 avril - bulletins scolaires (1-9).

20 avril - visite des parents à l'école de 13h00 à 17h00, et de 18h30 à 20h30; pas de cours toute la journée.

23-24 avril - journées chantantes (6-9).

22 avril - réunion annuelle de l'aréna, à 20h00, au Centre culturel. Il y aura des élections.

Les nouveaux responsables de l'UNF

L'Union nationale française, lors de sa réunion générale tenue le samedi 28 mars, a confié à nouveau à M. Claude Périsse la présidence de l'organisation.

Les autres membres du comité de direction sont: André de Leyssac (premier vice-président, responsable du comité de publicité), Jacques Rave, (deuxième vice-président et trésorier), Bernard Cluzan (responsable du comité des fêtes), Raymond L'Heureux (conseiller, adjoint pour la publicité), Agnès Rémillard (responsable du comité des malades) et Laurence Salloignon (secrétaire).

Par ailleurs, l'Union nationale française organise, pour le 11 avril, une soirée printanière. Les billets peuvent être réservés en téléphonant au 233-2362. La soirée sera animée par Gérard Brétéchet.



Sur la photo on retrouve, de gauche à droite: Jacques Rave, Laurence Salloignon, André de Leyssac, Bernard Cluzan, Claude Périsse, Agnès Rémillard et Raymond L'Heureux.

FÉDÉRATION PROVINCIALE DES COMITÉS DE PARENTS INC.

Le comité des candidatures, formé de Mme Rita Nadeau, Mme Elisa Lambert et M. Roger Dubois sous la présidence de M. Gilbert Sabourin, soumet le rapport qui suit en vue des élections au conseil d'administration de la FPCP le 25 avril prochain.

Poste	Candidat (e)	École
À la présidence:	M. Laurent Bisson	Précieux-Sang
À la vice-présidence:	Mme Marthe LeMarbre	Précieux-Sang
	M. Charles Le May	Lacerte
Conseillers (ères):	M. Victor Dumesnil	Sainte-Agathe
	Mme Irène Dupuis	Saint-Pierre
	Mme Doris Hogue	Île-des-Chênes
	M. Marcel Lécuyer	Lavallée
	M. Raymond Poirier	Saint-Adolphe
	M. Roland Robert	Précieux-Sang

N.B. Selon l'Article IX de la constitution, il peut aussi y avoir des mises en candidature lors de l'assemblée du **25 avril.**

Bonne participation à la journée culturelle

La journée culturelle du 30 mars, organisée depuis quelques temps déjà fut un tel succès que nos organisatrices de chants et mimes, Léola Parent, Marie Sarrasin et Colette Parent; de danses folkloriques, Marie-Marthe Damphouse, et Huguette Rémillard; de dessin et bricolage: Léa Barnabé; et nos responsables du goûter et de l'exposition: Lucille Sarrasin et Lucille Bérard, ont été grandement rémunérées par la façon dont les quelque 40 participants sûrent profiter de tant d'activités toutes plus intéressantes les unes que les autres.

Nos drapeaux du Canada et des Franco-Manitobains étaient à l'honneur à l'occasion de l'hymne national.

Mme Léola Parent, présidente du comité, nous fit part entre autres que c'était grâce à une subvention de $300, don de Francofonds, que cette soirée française avait pu être réalisée.

Marie-Marthe Damphouse, notre maître de cérémonie, annonça à tour de rôle les différents numéros au programme. Pour n'en mentionner que quelques-uns par les petits "La poulette" qui sut émerveiller toute l'assemblée lorsqu'à la fin de chaque petit couplet notre poulette "cot, cot, corriquait" et pondait son oeuf

Par les plus grands: "J'entends le moulin" avec notre chorale et nos trois charpentiers qui nous bâtirent au fil des versets, leur maison à trois pignons, et pour se reposer dégustèrent le bon pâté de trois pigeons aux plumages multicolores.

Par les autres: "Marie-Anne s'en va-t-au moulin". Le moulin qui marche pendant que le loup rôde autour attendant que notre petite Marie-Anne attache son âne en arrière du moulin pour le dévorer aussitôt.

Chaque groupe, comme pour les mimes et chansons, se distingua par la présentation des petites danses: "Partons, la mer est belle", "Au fond des campagnes", "Meunier, tu dors", appropriées à leurs âges.

Un bel assortiment de dessins et bricolages, garnissait un coin de la salle. Chacun fut fier d'emporter à la fin de la soirée leurs chefs-d'oeuvres bien mérités.

C'est avec l'aide des livres "Les 100 plus belles chansons", qu'on se procura avec le don de Francofonds, que nos petits et grands, chantèrent de plus belle pendant la journée et la soirée. Ils en ont appris plusieurs nouvelles de ces bonnes chansons et nous espérons qu'encore bien souvent, nous pourrons nous joindre à nos jeunes pour répéter ces jours inoubliables.

Marie SARRASIN



Les enfants n'ont pas manqué d'exercer leurs talents en chorale.

Calendrier

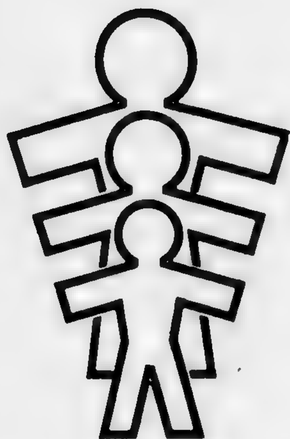
La première Communion aura lieu le 16 avril, le jeudi saint, pendant la cérémonie du soir.

L'Assemblée annuelle de la Coopérative paroissiale de Saint-Joseph Ltée, la 37e, aura lieu le 9 avril 1981 à 20h00 dans la salle paroissiale de l'endroit.

Il y aura: lecture du procès-verbal de la dernière assemblée annuelle; rapport des directeurs; explication du rapport financier; discussion; élection de deux officiers; affaires nouvelles; remise d'un pourcentage des dividendes; prix d'entrée et un goûter-banquet.

La couverture de l'église a été renouvelée par: Bérard Lionel; Bérard Roger; Brais, Étienne, Gaétan, et Julien; Damphouse, Claude, Gilbert, Henri et Paul; Delorme, Claude, Donald et Marcel; Duval, Marcien; Fillion, Gérard, Michel et Adonias; Houle, Arthur, Aurèle; Ouellet, Denis, Henri, Marcel, Richard; Parent, Gilbert, Lionel, Roger; Rémillard, Ambroise, Louis, Lucien, Michel, Emile, Rhéal; Sarrasin, Bernard. Bien sûr, il ne faut pas oublier tous ceux qui ont contribué par leurs généreux dons pour faire de ce projet une réalité.

Le Mot des Parents



Cette chronique est commanditée par la:

Fédération provinciale des comités de parents
273, rue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 247-9666.

OUVERTURE DE L'ÉCOLE DE SAINT-MALO

Vendredi, 20 février, un grand nombre de personnes se sont rendues à l'ouverture officielle de notre école.

À 13h, les parents et grand-parents ont visité l'école et ont observé les enfants en classe régulière. À 15h, la cérémonie officielle eut lieu avec des discours de MM. Louis Gosselin, Denis Maynard, Marc Hamonic, M. Schaeffer et Mme Aline Gosselin. L'abbé Robert Nadeau a béni la nouvelle partie. La collation a été préparée et servie par les parents de nos élèves.



À l'ouverture officielle de la nouvelle école de Saint-Malo, de gauche à droite; première rangée: M. Jean Goulet, Mme Aline Gosselin, l'abbé Robert Nadeau; deuxième rangée: MM. B. Schaeffer, Louis Gosselin, Denis Maynard et Marc Hamonic.



Deux membres du Comité de parents, Mmes Carmen La Roche et Elisa Lambert, présentent les gagnantes du concours de T-shirts: Carol Forest et Irène Lambert.

En janvier, le comité de parents a lancé un concours de T-shirts pour permettre aux jeunes d'exprimer leurs talents et pour recueillir des fonds. Deux thèmes ont été retenus: "souris quelqu'un te regarde", d'Irène Lambert et "salut poilu" de Carol Forest. Les T-shirt sont en vente localement.

COMITÉ DE PARENTS DE SAINT-MALO

Le **Souper chantant** du 23 novembre 1980 a été un succès Alliance chorale Manitoba a organisé la partie culturelle, ateliers de chant et concert, tandis que les parents des membres de la chorale des Gais Lutins, avec les responsables Yvonne Coulombe, Patricia Catellier, Rita Coulombe et Jeannette Trudel ont organisé le souper. $800 ont été recueillis pour le disque des Gais Lutins.

Les Gais Lutins avec la coopération de leur parents ont fait un profit de $500 avec la loterie, en décembre. Brigitte Lambert a vendu 83 livrets.

Par l'entremise du comité de parents, les Gais Lutins ont reçu $300 de la FPCP et $200 de Francofonds.

L'enregistrement du disque a été fait en mars et le lancement est prévu pour mai.

Entretemps, les Gais Lutins ont donné trois concerts à l'automne ainsi qu'au Centre Saint-Vital en janvier. Ils participeront au festival des chorales de l'ACM au CCFM le 11avril et au festival de musique de Steinbach en mai. Trois autres représentations sont prévues.



Rossel Lafantaisie, médaille d'or au concours d'élocution de la division scolaire de la Rivière Rouge.

En mars, Rossel et Danielle Lafantaisie, Stéphane La Roche Carole et Normand Forest ont représenté l'école au **Concours divisionnaire d'élocution**. Rossel, Carole et Normand se sont mérités la 1ère place dans leur catégorie. Au concours provincial au CCFM, ils sont revenus respectivement avec la médaille d'or, d'argent et de bronze.

La conférence de **Sr Rolande Dufault** du 24 mars a intéressé une quarantaine de parents. Le thème "concept de soi" développé paralèllement avec l'importance de communication parent-enfant a aussi été présenté aux niveaux 7, 8 et 9 en après-midi.

horaire de cbwft



SAMEDI

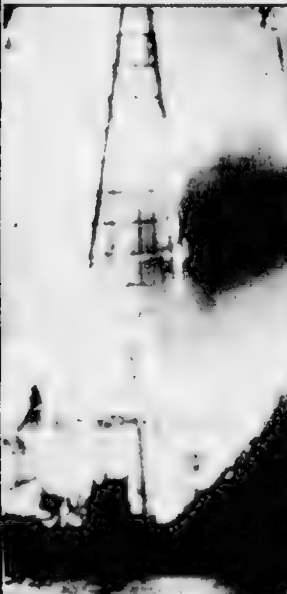
11 AVRIL

8:25 OUVERTURE ET HORAIRE
8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 CANDY
9:30 QUATRE AMIS FANTASTIQUES
10:00 LES HÉROS DU SAMEDI
11:00 TOM ET JERRY
11:30 TÉLÉJEANS
12:00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE À OTTAWA
13:00 BASEBALL 1981
Début. au Three Rivers Stadium, les Pirates de Pittsburg reçoivent les Expos de Montréal.
HORAIRE EN CAS DE PLUIE À COMMUNIQUER
L'ÎLE DE LA MONNAIE
Les habitants de l'île de la Monnaie confectionnent des colliers à l'aide de coquillages. Ces colliers leurs servent de monnaie. Nous verrons leur réaction face à l'invasion du capitalisme amené par l'influence des sociétés modernes
15:30 DÉCLICI
16:00 BAGATELLE
17:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
18:00 NOIR SUR BLANC
19:00 LA SOIRÉ DU HOCKEY
Les huitièmes de finale.
21:30 PIERRE ET COMPAGNIE
Dernière.
22:30 NOUVELLES DU SPORT
22:45 POLITIQUE FÉDÉRALE
22:55 CINÉMA
Désiré Lafarge et ce cher Alfred. Comédie réalisée par Jean-Pierre Gallo, avec Raymond Baillet, Julia Dancourt et Léandre. Intrigué par le comportement obscur et inhabituel de sa vieille voisine, Désiré Lafarge entend obtenir des éclaircissements sur cette affaire (Fr. 78).
00:25 CINÉ-NUIT
Pleure pas la bouche pleine. Comédie dramatique réalisée par Pascal Thomas, avec Annie Cole, Jean Carmet, Bernard Menez et Frédéric Duru. La fille d'un menuisier de Poitou a pour amoureux un ami d'enfance pour lequel son père a beaucoup de sympathie. Son ami doit partir faire son service militaire et, pendant son absence, la jeune fille a une liaison avec un gandin de retour au pays après des études à Paris (Fr 73).

DIMANCHE

12 AVRIL

8:25 OUVERTURE ET HORAIRE
8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 LE PETIT CASTOR
9:30 MERCI MONSIEUR NOÉ
L'histoire et la vie quotidienne des animaux de la ferme. Narration: Ulric Guttinger.
9:45 EN TERRE SAINTE
Au mont Tabor... ''Jésus prit avec lui Pierre, Jacques et Jean et les emmena sur une haute montagne. Et là, il fut transfiguré devant eux.'' Sur quelle montagne cela a-t-il pu se produire? Peut-il s'agir du mont Tabor, cette magnifique montagne qui surplombe la plaine de Yizzréel en Galilée? Nous y monterons en nous remémorant d'autres souvenirs bibliques.
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De la paroisse de Chamy. Cél.: père Jean-Louis Nolin.
11:00 LE MONDE TRIBAL
12:00 LE SEMAINE VERTE
La Pampa argentine.
13:00 D'HIER À DEMAIN
Un jeune pays de 5 000 ans: la Corée. Documentaire de Michel Rossi. Commentaire de Henri Champetier. Située entre la Chine et le Japon, la Corée est un pays divisé par deux régimes opposés. Après la déchirure, la Corée du Sud s'est redressée grâce à une industrialisation planifiée avec dynamisme et imagination.
14:00 L'UNIVERS DES SPORTS
''Racketball''. Demi-finale d'un tournoi réunissant les seize meilleurs joueurs du Québec. En provenance de Ville LaSalle. Coupe du monde de ski de fond en provenance de Whitehorse.
16:00 LAUREL ET HARDY
L'Habeas corpus 1928. Le Dr Pendule offre une somme considérable à Laurel et Hardy afin qu'ils trouvent un cadavre sur lequel il pourra poursuivre ses expériences La nuit tombée, nos deux héros farfelus s'approchent du cimetière
16:30 PROPOS ET CONFIDENCES
Le cardinal Paul-Émile Léger se raconte (2e de 4).
17:00 SECOND REGARD
Reportage sur la vie des religieuses cloîtrées du monastère du Précieux-Sang de Sherbrooke. Trois d'entre elles témoignent de leur choix absolu pour la contemplation.
18:00 HISTOIRE DE LA MÉDECINE
19:00 LA SOIR9E DU HOCKEY
Reporteurs: René Lecavalier, Richard Garneau et Lionel Duval.
OU HORAIRE SANS HOCKEY
LES BEAUX DIMANCHES
Charles Aznavour à l'Olympia Bruno Coquatrix.
LES BEAUX DIMANCHES
Tigris: Le voyage sumérien de Thor Heyerdahl. Film documentaire réalisé par Bruce Norman et Lennart Ehrenborg. (2e de 4).



LES BEAUX DIMANCHES
Musique, Gershwin à la recherche de Porgy. Inspiré des écrits du librettiste de Porgy and Bess, Dubose Heyward, ce documentaire dramatique raconte la naissance d'un chef-d'oeuvre et les circonstances qui ont amené George Gershwin à le composer à l'été 1934.



21:30 CHEZ DENISE
Téléroman écrit et interprété par Denise Filiatrault.
22:00 À COMMUNIQUER
22:30 SPORT-DIMANCHE
22:45 CINÉ-CLUB
Aguirre, la colère de Dieu. Drame historique écrit et réalisé par Werner Herzog, avec Klaus Kinsi, Cecilia Rivera et Ruy Guerra. En 1560, une expédition espagnole franchit les Andes péruviennes à la recherche de la légendaire cité d'El Dorado (All. 72).

LUNDI

13 AVRIL

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
La bicyclette: un excellent moyen pour améliorer sa condition physique.
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 ANIMAGERIE
9:45 YOU HOU
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Bonnets et mitaines. Renseignements concernant la mise au point d'une automobile.
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Benoit Marleau reçoit Claudette Taillefer. Préparation d'un consommé aux olives, d'un lièvre aux fèves au lard et d'un délice aux dattes.
11:30 L'ODYSSÉE DE SCOTT HUNTER
Histoire d'un petit garçon à la recherche de son père.
12:00 NANNY
Le coq.
12:30 MIDI PLUS
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 LE TEMPS DE JOUER
Jeu-questionnaire où les concurrents sont les téléspectateurs eux-mêmes. Anim.: Jacques Houde.
15:00 LES ATELIERS
De Rouyn. Fabrication de sièges avec de la babiche. Anim.: Jacques Houde.
15:30 ALBUM DE SOUVENIRS
De Montréal. Inv.: Jean-Marie Couture, l'un des premiers caméraman de Radio-Canada. Rech. et entr.: Jean-Marie Ladouceur. Réal.: Jean Letarte.
16:00 BOBINO
16:30 ALBATOR
17:00 QUELLE FAMILLE!
17:30 SUR LA CÔTE DU PACIFIQUE
Mandrake le magicien. Un vieil ami de Molly a consenti à donner un spectacle de magie pour amuser les enfants.
18:00 CE SOIR
Animé par Marie Benoist-Martin et Marcel Gauthier.



19:00 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
Au menu: salade Aurore et gâteau arlequin.



19:30 LAUTREC 81
20:00 DU TAC AU TAC
Téléroman écrit par André Dubois. Mario au pouvoir.
20:30 TÉLÉ-SÉLECTION
L'Obsession infernale. (Hauder's Memory). Drame de science-fiction réalisé par Boris Sagal, avec David McCallum, Susan Strasberg et Lili Palmer. Après s'être injecté un liquide provenant d'un cerveau humain, un jeune expérimentateur revit d'affreux souvenirs de la dernière guerre mondiale (USA 70).
22:30 NOUVELLES ET SPORTS
22:45 TÉLEX ARTS
22:55 SURVIVRE
Commando Holges-Meins. Reconstitution du siège de l'ambassade allemande, par le groupe Bader-Meinhof, à Stockholm, en avril 1975. Trois hautes personnalités avaient alors été exécutées et l'affaire s'était soldée par l'explosion spectaculaire de l'ambassade.
23:55 LA BRIGADE DES MALÉFICES
Série policière réalisée avec un brin d'humour et un penchant pour la fantasmagorie (4e de 5). Les Dents d'Alexis. Un dangereux chef de bande effectue un vol dans une clinique de sang afin d'approvisionner le dernier rejeton d'une famille très ancienne.

MARDI

14 AVRIL

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 ANIMAGERIE
9:45 VIRGINIE
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Inv.: Marcel Mandeville, optométriste, qui nous entretient de myopie. Tradition québécoise. Les premières expositions agricoles et les foires.
11:00 TES FILLES ET MES GARÇONS
''Les femmes au volant''.
11:30 MIDI PLUS
12:30 BASEBALL 1981
Au stade Olympique de Montréal, les Cubs de Chicago rencontrent les Expos.
HORAIRE EN CAS DE PLUIE
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA
Gross Paris. Comédie réalisée par Gilles Grangier, avec J.M. Thibault et Roger Pierre. Durant l'occupation de Paris, deux jeunes fervents de courses hippiques sont mêlés à toutes sortes d'histoires avec la Gestapo (Fr. 75).
15:00 BOBINO
15:30 AU FIL DE LA SEMAINE
Inv.: Claude Poirier, reporter.
16:00 HEIDI
16:30 DON QUICHOTTE
17:00 LES PIERRAFEU
17:30 AUX FRONTIÈRES DU CONNU
Astronomie (2e de 3). Les Grands Instruments. L'observation d'objets de plus en plus lointains requiert des instruments très puissants, grands collecteurs de lumière et capables d'extraire l'information sur la physique de ces objets. Le grand télescope construit par la France et le Canada à Hawaï en est un exemple.
18:00 CE SOIR
19:00 LA SOIRÉ DU HOCKEY
Comm.: René Lecavalier, Richard Garneau et Lionel Duval.
21:30 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
22:30 NOUVELLES DU SPORT
22:45 TÉLEX ARTS
22:55 RENCONTRES
Inv.: Henri Caffarel, ptre. (Dern. de 2). Âgé de 77 ans, connu autrefois pour son travail auprès des couples chrétiens, Caffarel est devenu le plus important maître à prier de France. Il a fondé un ashram chrétien à Troussures, près de Beauvais, où on afflue des quatre coins du monde. Il publie tous les deux mois des Cahiers sur l'oraison.
23:25 CINEMA
Krakatoa, est de Java (Krakatoa, East of Java). Drame d'aventures réalisé par Bernard I. Kowalski, avec Maximilian Schell, Diane Baker et Brian Keith. Diverses personnes se sont associées pour aller chercher un trésor en pierres précieuses au large de l'île Krakatoa dans le Pacifique (USA 68).

MERCREDI

15 AVRIL

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 L'ÉVANGILE EN PAPIER
La Résurrection.
9:30 ANIMAGERIE
9:45 OUFS
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Coiffure. Coupes originales destinées aux enfants. À votre santé, avec Louise Lambert-Lagacé, diététiste. Recette: tarte aux pommes.
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Préparation d'une roulade d'épinards et d'un coulis aux tomates.
11:30 VERS L'AVENTURE
12:00 LES FILLES DU CIEL
Dernière.
12:30 MIDI PLUS
13:30 FEMMES D'AUJOURD'HUI
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
16:00 BOBINO
16:30 PLACE DU FONDATEUR
17:00 TÉLÉ-5
Au plaisir du Dieu (5e de 10). La Crise 1925-30. Jean et son frère Claude, malgré l'attachement de ce dernier pour Marina, rentrent aux Plessis-les-Vaudreuil. Leur contact avec le monde extérieur les a fait réfléchir. Claude décide d'entrer au séminaire tandis que Paul, pour qui les affaires sont prospères, est réélu député.
18:00 CE SOIR
19:00 GÉNIES EN HERBE
Jeu-questionnaire animé par Pierre D'Auteuil. St-Paul vs St-Jean-Baptiste (demi-finale)
19:30 À COMMUNIQUER
20:00 TERRE HUMAINE
Téléroman écrit par Mia Riddez-Morisset.
20:30 RACE DE MONDE
Téléroman écrit par Victor-Lévy Beaulieu.
21:00 L'AVENIR DU FUTUR
(4e de 6). La Famille de demain. Réflexions sur l'avenir de la communauté humaine à partir de certaines expériences scientifiques des hommes dans l'espace. La science, la technologie ont presque radicalement modifié l'environnement humain, les styles de vie, les comportements. À quoi ressemblera la ''famille de demain''?
21:30 BIZARRE, BIZARRE
Dernière. L'Homme aux parapluies. Un homme a imaginé un florissant petit commerce pour les jours de pluie.
22:00 VIET-NAM - la guerre de 10 000 jours
La Paix. L'historique des pourparlers de paix. Les stratégies des négociateurs américains et nord-vietnamiens, les réactions du gouvernement Thieu et les pressions américaines pour qu'il accepte un éventuel accord. En janvier 1973, Kissinger et le Duc Tho signent l'entente mettant fin à la guerre. Mais, au moment de la signature, les combats font toujours rage entre les armées du Nord et du Sud. Conception: Michael Maclear. Texte: Peter Arnett. Narr.: Marc Filion et Michel Benoit.
22:30 NOUVELLES ET SPORTS
22:45 TÉLEX-ARTS
22:55 CINÉMA
Les Feux de la rampe. (Limelight). Drame psychologique écrit, réalisé et interprété par Charles Chaplin, avec Claire Bloom, Buster Keaton et Sydney Chaplin. Un vieux clown alcoolique sauve du suicide une jeune danseuse qui se croit paralytique. Il lui donne confiance en elle et en fait une étoile (USA 52).

JEUDI

16 AVRIL

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 ANIMAGERIE
9:45 LES CHIBOUKIS
Début. Aventures d'extra-terrestres venus de la planète Arc-en-ciel. Avec Benoirt Marleau, Christiane Pasquier et Marie-Louise Dion. Texte: Pierrette Beaudoin. Musique: Robert Léger. Réal.: Guy Comeau.
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Tabac ou santé. Votre enfant fume-t-il? Une adolescente nous parle de son expérience de fumeuse et nous apprend comment, avec l'aide de ses parents, elle a pu y mettre un terme. Psychologie. Inv.: Bertrand Roy, psychologue. L'harmonie à l'intérieur du couple
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Gaston L'Heureux reçoit la chanteuse Diane Hamel, devenue professionnelle de l'enseignement musical créatif.
11:30 WICKIE
12:00 PAPA, CHER PAPA
12:30 MIDI PLUS
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA
Les Aventures du prince Achmed. Film d'ombres chinoises réalisé par Lotte Reiniger. Pour s'être opposé au mariage de sa soeur avec un sorcier démoniaque, le prince Achmed subit les sorts maléfiques de ce dernier. (All. 26)
16:00 BOBINO
16:30 POP CITROUILLE
17:00 LES PIERRAFEU
17:30 LA PORTEUSE DE PAIN
(5e de 13). Procès de Jeanne. Après le défilé des témoins et le vibrant plaidoyer de son avocat, le verdict est rendu: Jeanne est condamnée aux travaux forcés à perpétuité.
18:00 CE SOIR
19:00 LA SOIRÉ DU HOCKEY
21:30 JAMAIS DEUX SANS TOI
Téléroman écrit par Guy Fournier. Avec Jean Besré, Angèle Coutu, Stéphane L'Écuyer et Valérie Gagné. Le Dîner aux chandelles. À l'occasion de leur anniversaire de mariage, Francine et Rémi projettent un tête-à-tête amoureux. Réal.: Rolland Guay.
22:00 BOOGIE-WOOGIE 47
Téléroman écrit par Claude Jasmin. Un espion? À cette époque, tout ce qui n'était pas bien canadien-français-catholique était objet de méfiance. Le racisme inconscient et rude des minoritaires insécurisés! Voilà que débarque à Pointe-Calumet un garçon avec un drôle d'accent, qui arrive d'on ne sait où au juste...".
22:30 NOUVELLES ET SPORTS
22:45 CINÉMA
Columbo: Question d'honneur. (Matter of Honor). Drame policier réalisé par Ted Post, avec Peter Falk, Ricardo Montalban et A. Martinez. Des circonstances l'ayant retenu au Mexique, Columbo est amené à faire de la lumière sur la mort d'un matador émérite survenue dans une arène privée (USA).

VENDREDI

17 AVRIL

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 ANIMAGERIE
9:45 MON AMI GUIGNOL
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Bricolage, avec Luce Plante. Fabrication d'épinglettes. Entretien avec Pierrette Beaulieu, d'Agriculture Canada. Confitures et marmalades: leur préparation, leur préservation, leur mise en conserve, etc.
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Benoit Marleau. Inv.: Claudette Taillefer. Recettes: côtelettes de porc au four et croquant aux pommes.
11:30 JOE LE FUGITIF
12:00 AU PAYS DE L'ARC-EN-CIEL
12:30 MIDI PLUS
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 À COMMUNIQUER
15:00 LE VENDREDI SAINT
La Passion du Notre Seigneur. Diffusé en direct de Montréal, office célébré en l'église St-André-Apôtre Anim.: Jean Deschamps. Réal.: Simon Richer.
16:00 BOBINO
16:30 DANS CE PAYS
Au cours de cette série, nous faisons un tour culturel de chaque pays, en passant par la danse folklorique jusqu'aux mets national. L'Allemagne.
17:00 HISTOIRES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
18:00 CE SOIR
18:30 PAROLES DE VIE
En provenance de l'église Ste-Famille à Boucherville. Textes de la Bible et poèmes lus par Gilles Pelletier.
19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
21:30 L'AVENIR DU FUTUR
22:00 À CONTREPOIDS
(Winnipeg). Mme Annette LeNéal de N.-D. de Lourdes rencontre M. Rhéal Cénérini de N.-D. Lourdes.
22:30 NOUVELLES ET SPORTS
22:45 CINÉMA
Le Roi des rois
(King of Kings). Drame biblique réalisé par Nicholas Ray, avec Jeffrey Hunter, Siobhan McKenna et Robert Ryan. Pendant l'occupation romaine de la Palestine, Jésus naît à Bethléem.

Saint-Norbert

Un camp de l'école Noël-Ritchot

C'est le 25 mars que 19 élèves de la 5e année de l'école Noël-Ritchot se rendaient au Camp Arnes, un camp résidentiel situé à 11 milles au nord de Gimli, pour trois jours bien remplis d'activités en plein air.

Malgré la température maussade, les jeunes apprirent comment construire des abris, comment bâtir un feu avec du bois mouillé et comment préparer un repas sur les braises. D'autres ateliers furent donnés sur l'orientation, l'érosion et l'étude de la nature. Le point culminant fut, sans aucun doute, la session sur l'équitation. On se souviendra longtemps de ses trois derniers jours de classe passés en pleine nature.

Cela fut possible grâce à nos professeurs, Irène McLean et Robert Leclaire, ainsi qu'à nos deux mamans, Ida Sabourin et Monique Marcoux qui ont su faire de ce camp un succès.

Doris LEMOINE



Quelques participants au camp organisé par l'école Noël-Ritchot. De gauche à droite: Jean-Pierre Marcoux, Raymond Fortier, Marc Leclair, Ronald Fillion, René Emond et Colin Angus. À genoux: Darrell Sabourin et Marc McDonald.



Richard Cénérini et Jacques Dubois se sont assurés les honneurs à l'exposition scientifique de l'école Noël-Ritchot pour la 4e année.



Michelle Loewen et Alyson Naylord ont remporté les honneurs à l'exposition scientifique de Noël-Ritchot pour la 5e année.

Faire connaître notre langue et notre patrimoine

Une cinquantaine de personnes assistaient à la réunion annuelle du comité culturel de Saint-Norbert, le dimanche 5 avril, à la salle du Perpétuel Secours.

Les rapports du comité couvraient la période du 25 novembre 1979 au 5 avril 1981, soit environ 16 mois d'activités. À cause des demandes d'octrois au Secrétariat d'État, l'année financière commencera maintenant le 1er avril pour se terminer le 31 mars.

Selon Mme Claudette McDonald, présidente du comité culturel, les cours offerts, pendant les heures de classe, tels les cours de dessin donnés par Robert Vigier et les cours de théâtre de Mme Monique Marcoux furent appréciés, de même que les programmes d'été pour les jeunes comme: Soleil Surprise, animé par la SFM, la camp chantant Mélo-Mani, et les joutes de "softball" qui débutent en mai.

Les cours de rembourrage et cours de premiers soins de "St. John Ambulance" ont eu moins de succès au niveau du nombre d'inscriptions, mais ont tout de même répondu à un besoin de la communauté. Un besoin pratique et utile, selon les dires des participants.

Mais le comité culturel tenait tout de même à connaître les désir des assistants à la réunion annuelle. C'est donc en groupe que nous avons échangé nos idées sur les projets futurs et les besoins de la communauté.

D'après les idées émises en ateliers, il semble qu'il y ait un désir chez les parents, de faire connaître et aimer notre langue et notre patrimoine chez tous les membres de la communauté franco-manitobaine de Saint-Norbert. Les idées mentionnées visent surtout les jeunes. Comment occuper les heures de loisirs? Comment les intéresser à la communauté française? Comment impliquer jeunes et adultes?

Le premier objectif du comité culturel est de regrouper les Franco-Manitobains de Saint-Norbert en offrant des programmes culturels en français. L'assemblée présente a bien participé et a donné beaucoup de suggestions. Le nouveau comité culturel ne sera surement pas chômeur au coufs de l'année.

Un mini-spectacle de quelques membres de la famille Campagne "Folle Avoine" et un "vin-fromage" ont clôturé la soirée.

Rachel TURENNE



Le nouvel exécutif du comité culturel (de gauche à droite): Gilbert Saint-Hilaire, Denise Vigier; Claudette McDonald, Ronald Blouin, Germaine Léger, Eugénie Ferré et Eric Girouard. (absente de la Photo: Jeannette Dufault).

Amendements à la constitution de la Fédération provinciale des comités de parents Inc.

Le conseil d'administration de la FPCP Inc., conformément à l'article X de sa constitution soumet, pour étude au préalable, les amendements suivants; amendements qui seront présentés lors de son assemblée annuelle le 25 avril 1981.

Article I

Ajouter le mot **incorporé** après le mot parents.

Article VII - (1 a) Actuel:

Composition: Le conseil d'administration est composé de neuf membres (dont le président et le vice-président) d'expression française élus chaque année pour un terme de deux ans à la réunion annuelle.

(1 a) PROPOSE

Le conseil d'administration est composé de neuf membres d'expression française élus à l'assemblée annuelle pour une terme de deux ans, à l'exception du président. Ce dernier est élu pour un terme d'un an et peut soumettre sa candidature pour un deuxième terme d'un an.

Article VII - (1 a)

Enlever: Tous sont rééligibles.

Article VII (1 a): Actuel:

Aucun comité de parents divisionnaire impliqué dans l'éducation française ne pourra faire élire plus de deux de ses membres à ce conseil.

PROPOSE:

Enlever complètement ce paragraphe.

Article VII (1 a): Actuel:

Toute vacance au sein du conseil d'administration sera comblée temporairement par les conseillers. À la réunion annuelle qui suivra, un conseiller sera élu pour terminer le terme s'il y a lieu.

PROPOSE:

Toute vacance au sein du conseil d'administration sera comblée temporairement par une personne choisie par le conseil d'administration. Cette personne devra être élue à l'assemblée annuelle suivante pour continuer à siéger au conseil d'administration.

Article VII (1 a): Ajouter:

Le président sortant assiste aux réunions du conseil d'administration pendant une période n'excédant pas une année. Il a le droit de parole mais non le droit de vote. Il sera responsable des tâches que le conseil d'administration jugera appropriées de lui confier.

Article VIII - d): troisième ligne

Remplacer le mot **membre** par les mots **comités de parents affiliés.**

Article IX - (a): Ajouter:

Le conseil d'administration fera connaître à ce comité son désir d'avoir une représentativité régionale à la FPCP.

Le comité de candidatures fera paraître son rapport dans **LA LIBERTÉ** au moins deux semaines avant l'assemblée annuelle.

Article IX - (d): Actuel:

Toute personne n'ayant pas soumis son nom au comité des candidatures peut encore se présenter à un poste de conseiller en se faisant nommer de l'assemblée par une personne qui proposera sa candidature et une seconde qui l'appuiera. Ce candidat doit siéger à un comité de parents local ou divisionnaire.

PROPOSE:

Toute personne n'ayant pas soumis son nom au comité des candidatures peut encore se présenter à un poste au conseil d'administration en se faisant nommer de l'assemblée par une personne qui proposera sa candidature et une seconde qui l'appuiera. Ce candidat doit être membre d'un comité de parents affilié à la Fédération.

Article X - Actuel:

Un avis d'amendement aux règlements devra être donné aux membres de la Fédération au moins quinze jours avant l'assemblée annuelle.

PROPOSE:

Un avis d'amendement aux règlements devra être présenté aux membres de la Fédération, par l'entremise de **LA LIBERTÉ** et par une lettre envoyée à chaque président des comités de parents affiliés à la Fédération au moins quinze jours avant l'assemblés annuelle.

Article XI - Nouveau:

Pour tout domaine ou détail qui n'est pas considéré dans cette constitution, le **"Roberts Rules of Order"** sera utilisé comme référence jusqu'au temps où la constitution pourra être amendée pour rencontrer toutes nouvelles exigences.

Rédaction de la constitution:

Recommandation: Que chaque item d'un article soit clairement identifié par une lettre ou un chiffre.

Vie sociale

Naissances

*Manon, Ginette, Marie **Carrière,** fille de Mike Carrière et Claudette Bohémier de Lorette, née le 7 mars, 7 livres et 3 onces; Michel et Gail Bohémier sont parrain et marraine.*

*Leanne Alice Marie **Plamondon**, fille de Gilles et Véronique Fortier du Précieux-Sang, le 7 mars; M. et Mme Emile Plamondon seront parrain et marraine.*

*Nicole Marie-Louise **Rodrigue**, fille de Bernard et Louise Newtton du Précieux-Sang, le 7 février; Jeoffrey Newtton et Simone Kinowalchuk seront parrain et marraine.*

*Ronald, Arthur, **Saurette**, 9 livres 15 1/2 onces; fils de Claude et Raymonde Saurette d'Aubigny, né le 23 mars.*

Fiançailles

*Arthur et Lucile **Clément** de Aubigny désirent annoncer les fiançailles de leur fille, Suzanne, à Donald,fils de M. & Mme Larry Bertrand de Winnipeg.*

Anniversaire

*M. et Mme Clovis **Baudry** de Sainte-Agathe célébrent leur 56e anniversaire de mariage le 15 avril 1981.*

*Mlle Marie-Josèphe **Philippe**, de Saint-Claude, 85 ans le 22 mars.*

*Mme Juliette **Robert** célébra son 93e anniversaire de naissance le 25 mars. Elle demeure présentement à la résidence rue Archibald.*

Décès

*Michelle **Courcelles**, de Sainte-Agathe, fille de Denis et Florence et soeur de Norman, décédée le 23 mars 1981, à l'âge de 15 ans.*

*M. Gaston **Gabrielle**, de Benito, père de Mme Marguerite Smith de Sainte-Anne, âgé de 81 ans est décédé le 3 avril.*

*Mme Léa **Nadeau** de Sainte-Anne, âgée de 79 ans, décédée le 27 mars.*

*Denise **Ouimet** (née DeGagné) décédé le 6 avril 1981, à 39 ans, anciennement de Calgary, épouse de Pierre Ouimet de Saint-Norbert.*

Île-des-Chênes

Le nouvel exécutif de la LFC

La réunion annuelle de la LFC le jeudi 2 avril débuta par la célébration eucharistique. Une vingtaine de dames et l'aumônier se sont ensuite rendus au Centre récréatif pour le rapport de la présidente sortante, Mme Lorraine Trudeau.

Il y eut aussi lecture du procès-verbal par la secrétaire, Mme Lucille Lamoureux; le rapport financier par la trésorière Mme Emilienne Gougeon, et le rapport des quatre comités permanents par les responsables sortants: Louise Trudeau (comité de relations publiques), Lucie Dupuis (comité spirituel); Dolorès Laurendeau (comité d'éducation) et Angèle Lacroix (comité des activités sociales).

Le nouvel exécutif pour l'année 1981-82 est composé de: présidente: Angèle Lacroix; secrétaire: Lucille Lamoureux; trésorière: Jeanne Hince; 1ère vice-présidente: Thérèse Bouchard (responsable du comité spirituel); 2e vice-présidente: Germaine Trudeau (responsable du comité d'éducation); 3e vice-présidente: Lorraine Trudeau (responsable du comité des activités sociales).

Les trophées distribués aux Juvéniles

La soirée de fin de saison des Juvéniles s'est tenue le 20 mars. Voici la liste, au complet, des joueurs de l'équipe "Royals", gagnant du championnat de la MEJHL (Manitoba Eastern Juvenile Hochey League): Bobby Brisebois, Yves Bérard, Paul Beauchemin, Danny Mondor, Larry Sawatsky, Léonard Brisebois, Roger Brodeur, Cam Dryden, Roger Lacroix, Jean-Louis Roy, Todd Keast, Marc Beauchemin, Ricky Dumontier, David Morley, Marc Bibeau, Martin Hébert, Gérald Hébert, Vic Kocziur, Benny Van Osch et Eddy Brisebois.

En raison de leur succès, chaque membre de l'équipe a reçu un trophée. En plus, des prix furent décernés aux joueurs qui s'étaient distingués d'une façon particulière.

Cam Dryden, meilleur compteur, récipiendaire du Lou Petit Trucking Trophy; Paul Beauchemin, meilleur défenseur, récipiendaire du "Île-des-Chênes Shopping Centre Trophy"; Todd Keast, joueur le moins pénalisé, récipiendaire du "Centennial Gravel Trophy"; Roger Lacroix, joueur le plus amélioré, récipiendaire du "Tempo-Polanski Bros. Trophy"; Bobby Brisebois, joueur le plus utile de la saison, récipiendaire du "Île-des-Chênes Garage Trophy"; Jean-Louis Roy, "Rookie" de l'année, récipiendaire du "Lemieux Auction Sales Trophy"; Martin Hébert, joueur le plus utile de la MEJHL, récipiendaire du "Allied Hardware Trophy".

Les entraîneurs pour la saison ont été Marc Hébert et Russell Rempel.

Les vainqueurs de la soirée de la C de C

La soirée d'amateurs organisée par la Chambre de commerce a débuté par une démonstration de danses carrées avec les "Frontier Flutterwheels". Ulysse et Diane Péloquin font partie de ce groupe et tous ont été applaudis.

Une dizaine d'actes (chants, accordéon, etc.) se succédèrent et ce fut enfin l'heure des décisions.

Les juges pour l'occasion, Pierre d'Auteuil de CKSB Dianne et Alex Milton, Dusty Lee Rivers et Shelly-Lou Marie se sont retirés pour quelque temps pour revenir dévoiler les noms des gagnants: première Aline Lacroix, gagnante de $50.00. Entre autres, elle a interprété "Je ne suis rien sans toi" de Mireille Matthieu. Deuxième,Gisèle Encontre, gagnante de $30.00 qui a chanté "Je ne pourrais t'oublier". Troisième, Denise Poiron, gagnante de $20.00 pour "Heartbreaking Melody".

Lucie DUPUIS
Dolorès LAURENDEAU

Calendrier

Jeudi 9 avril, à 19h30, célébration du pardon en l'église Notre-Dame de la Miséricorde. L'abbé Bernard Bélanger, curé de Saint-Norbert sera animateur.

Samedi 25 avril, à 20h00 précises, tournoi de "cribbage" organisé par les Conseils des Chevaliers de Colomb d'Île-des-Chênes No. 5979 au Centre récréatif. Coût: $7.00 par personne, le 1er prix deux cents dollars, le 2e prix cent dollars. Il y aura aussi un prix de présence et d'autres prix surprises au cours de la soirée. Des trophées seront remis.

Jeudi 23 avril, à 20h00 au centre récréatif, réunion annuelle de la Caisse populaire d'Île-des-Chênes.

Les 2 et 3 mai, visite pastorale de Mgr Antoine Hacault. Première communion et confirmation de nos enfants.

Les 23 et 24 mai, au "Tall Timber Lodge" "Fishing Derby" des Chevaliers de Colomb, Conseil Île-des-Chênes pour les Chevaliers et leur famille. Personnes à contacter pour les renseignements: Edouard Lacroix au No 878-2869, Renel Bérard au No 878-3238 ou Louis Chartier au No 878-3422.

Le 31 mai, à Saint-Malo, congrès annuel de la Ligue des femmes catholiques.

Saint-Claude

Les mésaventures du bison Tina

On sait que Saint-Claude est renommé pour son industrie laitière. Vient s'ajouter aujourd'hui l'élevage de bisons et de "beefalo".

En effet, M. André Jeanson, son frère Marc, Michel Chappellaz et Ronald Martin viennent de faire l'achat de deux bisons: Tina, âgée de deux ans et Théodore, un an. Tina pèse environ 800 livres (365 kilos), Théodore pèse 600 livres (275 kilos).



Un des bisons célèbres de Saint-Claude. Tina ou Théodore?

La première arrivée à Saint-Claude fut Tina. Son introduction ne fut pas sans mésaventure. Avant d'être bien installée dans son enclos, elle s'évada et la course qui s'ensuivit prouva que le bison sait faire fi des obstacles devant lesquels les camions doivent faire halte. Clôtures fossés, pistes cahoteuses, tout cela ne gênait aucunement Tina. Les bosquets de bois lui servaient de refuge.

Après plusieurs jours de chasse au bison, les vaillants chasseurs se virent dans l'ébligation d'abandonner leurs camions et de faire appel à de très jolis chevaux de course. Cette aventure s'avéra très fructueuse. Tina fut bientôt cernée et ramenée dans son enclos.

Peu après Théodore arrivait de Miami au Manitoba pour régner comme roi de cet unique royaume dont les sujets sont: Tina, jeune bisonne et une vache domestique Hereford-Holstein.

Les membres des deux familles: bisons et "beefalo" partageront un enclos bien ancré et construit de façon très spéciale. Tout a été prévu pour assurer le confort de chaque bête et un maximum de sécurité contre toute tentative d'évasion.

Les gens de Saint-Claude suivent avec un vif intérêt les progrès de ce projet qui vient assurer la continuité de la "culture mixte" de la région.

Rose PHILIPPE
Liliane BERNARD

L'assemblée de la patinoire

L'assemblée annuelle de la patinoire de Saint-Claude se déroula lundi 30 mars.

L'exécutif pour l'an prochain est: président, Louis Bernard; vice-président, Robert Chappelaz et secrétaire, Arthur Gautron. Réal Robidoux était le seul nouveau directeur élu au comité.

Le comité est présentement occupé à étudier la possibilité d'installer la glace artificielle.

La réunion annuelle de "St. Claude & Haywood Curling Club" a eu lieu le vendredi soir 27 mars.

Les directeurs élus sont: Madeleine Martin, Louis Viallet, Denis Bazin, Marcel Dequier et Henri Jobin.

Le secrétaire sera Gérald Rey et Gisèle Jobin, trésorière du club.

Calendrier

Mini-bazar et vente de pâtisseries le dimanche 12 avril au Manoir à 11h30.

DIVISION SCOLAIRE de la RIVIÈRE SEINE No. 14

État des revenus et des dépenses pour l'année terminée le 31 décembre 1980

(en comparaison du budget de 1980)

REVENUS	Revenus Actuels	Évaluation budgétaire	Surplus (déficit)
Gouvernement du Manitoba	$6,126,253.50	6,143,651	(17,397.50)
Gouvernement du Canada	14,774.01	--	14,774.01
Gouvernements municipaux	3,128,269.00	3,128,269	--
Autres divisions scolaires	67,776.00	70,675	(2,899.00)
Individus	9,894.73	10,500	(605.27)
Autres sources	--	--	--
Total des revenus	**$9,346,967.24**	**9,353,095**	**(6,127.76)**
DÉPENSES			
Administration générale	349,990.51	367,119	17,128.49
Administration-enseignement	267,220.00	255,530	(11,690.00)
Enseignement	5,786,773.08	5,815,540	28,766.92
Enseignement-Éducation des adultes	1,212.00	500	(712.00)
Fonctionnement et entretien:			
Édifices scolaires	816,318.37	839,710	23,391.63
Autres édifices	9,987.97	10,250	262.03
Transport des élèves	767,518.16	747,550	(19,968.16)
Autres services	4,405.52	--	(4,405.52)
Capital: Service de la dette	718,471.86	718,472	.14
Autobus scolaires	117,037.11	153,133	36,095.89
Autres	123,151.23	75,700	(47,451.23)
Transfert: à l'intérieur du Manitoba	357,149.36	360,000	2,850.64
Total des dépenses	**$9,319,235.17**	**9,343,504**	**24,268.83**
Surplus (déficit) pour l'année	**$ 27,732.07**	**9,591**	**18,141.07**

Les chiffres ci-dessus sont extraits du rapport financier qui a été préparé et vérifié par Forest Guénette Chaput, comptables agréés.
On peut obtenir de plus amples renseignements au bureau de la division à Sainte-Anne, Manitoba.

Les Petites Nouvelles

La FFHQ critique la presse anglophone

Le vice-président de la Fédération des francophones hors Québec, M. Florent Bilodeau, a déclaré récemment devant la Commission royale sur les quotidiens que les collectivités francophones hors Québec voyaient d'un très mauvais oeil la diminution progressive de la concurrence entre les quotidiens et des conséquences néfastes que cela entraînait pour l'accès à l'information.

En présentant le mémoire de la FFHQ aux membres de la Commission, M. Bilodeau en a profité pour reprocher à la presse anglophone le peu d'intérêt qu'elle porte aux problèmes et aux dossiers touchant plus particulièrement les francophones hors Québec. M. Bilodeau a d'ailleurs illustré ses propos en soulignant le peu d'importance qu'a accordée, par exemple, la presse anglophone à la publication de dossiers tels "Deux poids, deux mesures", le mémoire de la FFHQ au Comité mixte spécial sur la Constitution et l'étude parue récemment et touchant aux programmes fédéraux de langues officielles dans l'enseignement.

Pour M. Bilodeau, cette conspiration du silence ou de l'indifférence est d'autant plus dramatique du fait que les francophones hors Québec ne disposent que de deux quotidiens de langue française et ne peuvent pratiquement pas se procurer les quotidiens francophones du Québec. Ce qui, selon M. Bilodeau, "pose avec encore plus d'acuité le rôle que doit jouer la presse anglophone non seulement pour rapporter aux francophones une information honnête et précise sur les dossiers qui les touchent, mais également pour sensibiliser les anglophones à la réalité linguistique et culturelle des francophones hors Québec".

"D'ailleurs, dans cette perspective," a poursuivi M. Bilodeau, "la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick s'est inquiétée à plusieurs reprises du peu d'attention accordée à ses interventions en faveur des droits des Acadiens, dans les Cinq quotidiens anglophones contrôlés au Nouveau-Brunswick par le groupe Irving".

M. Bilodeau a de plus ajouté que les francophones hors Québec voyaient mal "comment une concentration accrue des entreprises de presse et son aboutissement ultime, qui est la suppression de la concurrence, pourra inciter la presse anglophone à donner une information convenable sur les aspirations et les revendications des communautés francophones hors Québec".

Sans ériger en absolu la valeur de la concurrence, le vice-président de la FFHQ a toutefois précisé que celle-ci "constitue une meilleure garantie que les propriétaires vont faire en sorte d'améliorer leur produit".

LES PETITES ANNONCES GRATUITES

Les petites annonces sont gratuites pour deux parutions consécutives seulement. Les parutions ultérieures coûtent $5.00 chaque. Ces annonces doivent parvenir dactylographiées au plus tard le lundi midi avant la publication du journal, seules les annonces de personnes privées sont acceptées.

À LOUER — chalet pouvant accommoder cinq personnes au Lac du Bonnet, eau courante, propre. $150 la semaine ou $500/mois. Tél.: 233-5090.
-917-

À VENDRE - sofa et fauteuil; tringle pour rideau extensible jusqu'à douze pieds; cuve double (sur pied) en acier emaillé blanc. Tél.: 253-8567.
-915-

À LOUER - parc Windsor, près de toutes commodités. Appartement de 2 chambres à coucher au 1er étage d'un duplex. Tapis mur à mur dans salon et chambres à coucher. Cuisinière, réfrigérateur, chauffage, électricité et place de stationnement inclus. Libre le 1er mai. $285/mois. Tél.: 256-1850 après 17h, ou 257-9412 le jour.
-914-

À LOUER - rue Dollard, 2 pièces avec facilités de cuisine. Libre le 1er mai. $110/mois - inclus toutes utilités. Tél.: 233-6054 (après 17h).
-913-

Dame 64 ans, aimerait prendre soin d'une personne âgée à domicile. Tél.: 247-4375.
-912-

Cherchons gardienne - pour s'occuper de 3 garçons (7, 9 et 11 ans) à domicile (dans vieux quartier de Saint-Boniface), du lundi au vendredi, pendant les mois de juillet et août, possiblement avant Écrivez à **LA LIBERTÉ**, boîte **906**, Saint-Boniface.

Une personne veuve dans la soixantaine aimerait connaître d'autres femmes seules aussi, pour rencontres, sorties, voyages, amitié, etc. Écrire à boîte **903, LA LIBERTÉ.**

À SOUS-LOUER rue Ritchot, appartement de deux chambres à coucher, facilité de lavage et possibilité de stationnement. Pour plus de renseignements, téléphonez au No 233-0104.
-904-

À VENDRE - un congélateur, longueur 31'', largeur 21'', prodondeur 35''; une boîte à pain. Les deux en bonne condition. Tél.: 237-1038.
-905-

À VENDRE — grand lot de rivière dans le village de Sainte-Anne.
- Bloc appartement, comprenant 4 logis, 3 de 2 ch. à coucher, 1 d'une ch. à coucher, dans le village de Saint-Anne. Pour d'autres renseignements, tél.: 1-422-5610.
-895-

À VENDRE — table 30'' x 48'' avec 1 panneau en arborite, couleur beige. Tél.: 233-1543.
-890-

Européenne entre 25 et 65 ans d'âge pour servir dans petit restaurant. Tél.: 772-6770.
-907-

À SOUS-LOUER — à Montréal - logement de 5 1/2 pièces - entièrement meublé - bien situé près des autobus, métro et marché en plein air. Libre entre le 1er mai et le 1er septembre. Prix très abordable. Tél.: 233-1122 ou 233-8053. Demandez Andrée.

CHERCHE À LOUER OU À SOUS-LOUER — un appartement avec cuisinière et refrigérateur, du 15 avril/1er mai au 1er septembre. Tél.: 233-1122 ou 233- 8053. Demandez Andrée.
-908-

À LOUER — Norwood, appartement de 3 pièces avec chambre à coucher. Entrée & salle de bains privées. Stationnement inclus. Libre le 1er mai. Tél.: 247-3190 après 16h.
-910-

À VENDRE — camion ''Ford super cab F-250'', 3/4 tonne, 1976, couvert, bleu pâle, 3,000 milles. Excellente condition. $5,000. Tél.: 878-2374.
-911-

À VENDRE — sofa et chaise en velours doré et noir, avec bras en bois, comme neuf. Prix $375. Tél.: 233-6535.
-918-

À LOUER — rue Eugénie, appartement d'une chambre à coucher, réfrigérateur, poêle, stationnement. Tél.: 233-5653 après 17h.
-918-

À LOUER — garçonnière meublée, complètement privée - 552, rue De LaMorénie. S.V.P. Tél.: 233-0452 après 17h.
-919-

A VENDRE — stéréo fait sur commande, en acajou ciselé. Table tournante, radio AM-FM, magnétophone de marque ''Dual'', bar, tablettes de rangement.
- lit capitaine en érable-sans matelas.
- tapis en acrilique, nuances de vert, 8 pieds x 11 pieds. Tout en très bon état.
Tél.: 233-0487.
-893-

À LOUER — appartement d'une chambre à coucher dans petit immeuble. Stationnement, frigidaire, cuisinière et chauffage inclus. $183/mois. Libre le 1er mai. Tél.: 233-5332.
-909-

BOULET généalogie 1657-1965 de l'Ouest Canadien. Livre à liquider à $3.50 chacun, plus .35¢ pour frais postaux. Adressez toute commande à Frère Denis Boulet, 89, East Gate, Winnipeg, Man R3C 2C2 ou téléphonez au No 772-2684 après 18h (6h p.m.).
-838-

À VENDRE — Capri 1974, 44,500 milles, excellente condition, j'accepte la meilleure offre. Téléphonez à Diane au No 233-5611.
-892-

À LOUER: appartements simples et double dans Villa des Chênes, Foyer d'âge d'or. Tél.: 1-878-3462 ou écrivez C.P. 518, Île des Chênes, Manitoba.
-886-

À LOUER: (Saint-Boniface). Appartement de 2 chambres à coucher, très propre. Stationnement si désiré, libre le 1er avril. Prix: $230.00/mois. Tél.: 247-4823 le jour, ou 256-8439 en soirée et les fins de semaines.
-881-

À VENDRE — Saint-Boniface, maison de deux étages, 4 chambres à coucher, chambre de couture. Salon, cuisine, chambre utilité avec machine à laver, sécheuse, lave-vaisselle et congélateur, tapis mur à mur. Maison ouverte samedi et dimanche de 10h à 17h. Tél.: 233-0864.
-902-

À VENDRE — au comptant, maison de 2 chambres à coucher, 1/2 sous-sol, fournaise au gaz ainsi que garage. S'adresser 313, rue Notre-Dame ou téléphonez au No 247-9942 après 18h. Paş d'agent s.v.p.
-916-

À LOUER - pour le 15 avril, à Saint-Boniface, rue Ste Catherine un appartement d'une chambre à coucher,tout meublé, beau tapis mur à mur, et télévision $150.00/mois. Pour une personne tranquille, au 1er étage (de préférence un jeune homme qui travaille). Stationnement inclus.
- Une chambre meublée, libre immédiatement située rue Ste-Catherine. Pour une personne seule (un jeune homme seulement) Tél: 247-7496 ou 233-6872.
- 763 -

À VENDRE:
- 1958 ''Plymouth Belvédère'', 4 portes Sedan, 50,000 milles, V8 - 313, en bonne condition.
- Manteau de cuir brun, comme neuf, taille 50, pour homme , avec chapeau en ''orlon pile''. Prix $120.00.
Tél.: 878-2414.
-894-

À VENDRE — Maison parmi les chênes et les sapins, dans la plus belle partie de Saint-Vital. 2 étages, air climatisé, 4 chambres à coucher, foyer dans le salon, salle à manger séparée, 1560 pieds carrés, office et salle de récréation au sous-sol. $78,500. Tél.: 257-4360.
-900-

À LOUER - 552, rue De la Morénie, appartement d'une chambre à coucher. Poêle, réfrigérateur inclus. Tél.: 233-0452 après 17h00.
-872-

À LOUER: lac Manitoba - on permettrait stationnement d'une roulotte sur terrain au bord de l'eau. Services compris. Tél.: 257-3235 après 17h30.
-876-

Famille de 4 personnes de Saint-Boniface désire louer un chalet à la plage Albert pour une semaine au mois de juillet. S.V.P. appelez le No 233-8422 après 18h.
-896-

À VENDRE — Saint-Boniface: maison de 2 étages, bien entretenue, près des rues Taché et Provencher. Grande maison familiale ou maison de revenu - $38,000. Tél.: 233-9463.
-901-

À VENDRE — bicyclette en excellente condition, prix aubaine. Tél.: 772-6770.
-897-

À VENDRE — voiture ''Ford Galaxie 500'' 1972. $650 ou la meilleure offre. Tél.: 233-2559 après 17h.
- 891-

Cherche une bicyclette de femme 3 à 5 vitesses, un siège pour bébé (pour l'arrière de la bicyclette). Tél.: 233-2362.
-899-

Nécrologie

Béatrice TURENNE
née MONGEON

Le jeudi 26 mars est décédée à San Francisco, Californie, Mme Béatrice Turenne de Saint-Pierre-Jolys, Manitoba.

Elle laisse pour chérir sa mémoire cinq fils: Paul de Saint-Pierre-Jolys, Fernand de Californie, Raymond de Kentucky, Yves et Maurice de Winnipeg; cinq filles: Mme Pauline Latulippe de Winnipeg, Mme Yvette Laurier de Winnipeg, Mme Alice Taillieu de Winnipeg, Mme Marguerite Arpin de Kelowna, C.B., Mme Léonne Pack de Californie; 39 petits-enfants; 14 arrière-petits-enfants; deux frères: Roger et Roma de Montréal; trois soeurs: Mme Fernande Hamelin de Montréal, Mme Yvette Deniscourt de Montréal, Mme Marguerite Simon de Montréal.

Mme Turenne a été précédée par son mari Léopold en 1976, un fils Roland en 1962 et un frère Elphege en 1966.

Les prières ont été récitées mardi, le 31 mars, à 20h00 à la chapelle funéraire de Saint-Pierre, suivies de la messe de Requiem le mercredi 1er avril à 14h à l'église catholique romaine de Saint-Malo célébrée par le Révérend père Edmond Turenne, o.m.i. L'enterrement suivit au cimetière de Saint-Pierre-Jolys.

La chapelle funéraire de Saint-Pierre (Loewen) était chargée des arrangements.

PRIÈRE À SAINT JUDE

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron de cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux, qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire, dans le cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin, afin que je reçoive les consolations et les secours du Ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement... (ici faites votre demande...) et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus, durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Ainsi soit-il.

Saint Jude, priez nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Aubigny

Un choix de prix

Grand succès à notre "shower" paroissial. Plus d'une vingtaine de dames et jeunes filles se sont rencontrées chez Mme Elaine Vermette pour un après-midi de plaisir. La joie de vivre, entremêlée avec beaucoup d'enthousiasme amenait des sourires sur tous les visages.

À des rencontres comme celles-ci, il est aussi dangereux de "perdre" des possessions qui nous sont très chères, comme le découvrit Mme Isabelle Chartier. Dans son entrain, elle a presque réussit à se séparer de ses plats de pains qui lui servent depuis déjà plusieurs cuissons!

Les deux dames à l'honneur étaient Rita St Hilaire et Lucille Chartier. Avec leurs mains d'expérience, toutes les femmes ont vite "découvert" la générosité de leurs compagnes. Grâce à cette rencontre, nous avons un très grand choix de prix de bingo. Celui-ci fera partie du programme dimanche le 26 avril, journée dédiée au bazar. Donner c'est vraiment recevoir deux fois!

Berthe PALUD

Sacré-Coeur

Les responsabilités de Rose Boulet

Les nouvelles responsabilités de Mme Rose Boulet, coordinatrice ou gérante de la paroisse ont été discutées lors de la dernière réunion du conseil paroissial tenue le 25 mars. Ses tâches sont les suivantes:

a) administration-mobilier et immeuble, finances, bureau, personnel.

b) assurer le fonctionnement des comités de la paroisse, établir de nouveaux comités et voir à ce qu'ils présentent des rapports au conseil paroissial.

c) donner des renseignements aux paroissiens, être responsable pour le bulletin du dimanche, le "Prions en église pour les malades", savoir les dates d'inscription à l'école d'immersion Sacré-Coeur.

d) assurer la liaison du Sacré-Coeur avec la communauté francophone: activités et besoins culturels, colloques en ville, bible, TEC, cours de préparation au mariage, "Marriage encounter", cours d'immersion pour adultes.

e) liste des paroissiens (mise à jour).

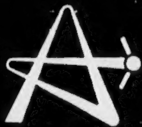
f) voir à la possibilité de l'établissement de communautés de base pour les Canadiens français dans différentes régions de Winnipeg.

À cette même réunion, M. Denis Gareau fit un rapport de la ligue de "Softball" interparoissiale. Le club du Sacré-Coeur vient de finaliser l'agenda pour les paroisses intéressées: St. Edward, Assomption, St. Ann et le Sacré-Coeur. La saison commencera le 26 avril prochain.

Communautés de base

Afin de combattre l'anonymat de chaque individu dans la grande ville l'on propose dans certains pays la communauté de base. C'est un groupe de dimension réduite avec des contacts intimes, personnels et directs. Plusieurs personnes vivant dans le même quartier peuvent se réunir une fois par semaine pour dialoguer, discuter le message évangélique, célébrer l'Eucharistie et prendre un repas. Paroissiens du Sacré-Coeur, qu'en pensez-vous?

Odette JOBIN



CHIMISTES (RECHERCHE)

Le service de la recherche chimique de l'Établissement de Recherches Nucléaires de Whiteshell, situé à Pinawa, Manitoba, a des postes vacants pour deux chimistes qui devront établir des programmes de recherches fondamentales reliés à la gestion des déchets nucléaires.

Le premier poste est pour un chercheur dans le domaine de la chimie physique ou de la chimie physico-inorganique pour étudier la formation de matières colloïdales résultant de la dissolution de dioxyde d'uranium dans un environnement géologique. Le programme de recherches devrait comprendre des mesures de la formation, de la stabilité et du transport de matières colloïdales en milieu aqueux, sous toute une gamme de conditions de pH, potentiels électrochimiques et concentrations. Les objectifs primaires sont d'effectuer de la recherche fondamentale de façon à améliorer la compréhension des systèmes colloïdaux et éventuellement, de développer des méthodes prédictives pour évaluer le comportement de systèmes colloïdaux soumis à diverses conditions. Le candidat choisi aura de préférence un PhD en chimie physique ou en chimie physico-inorganique et de l'expérience dans le domaine de la chimie colloïdale.

Le second poste est pour un chercheur dans le domaine de la chimie physique ou de la chimie physico-inorganique, avec de l'expérience en science des surfaces, pour étudier les réactions hydrothermiques à la surface de minéraux et les mécanismes d'adsorption ionique sur des surfaces. L'objectif primaire de la recherche sera de développer une bonne compréhension du comportement de substances ioniques à la surface de minéraux et aussi des réactions hydrothermiques à la surface de minéraux. Il existe de bonnes possibilités de collaboration avec des théoriciens pour développer des modèles mathématiques décrivant ces phénomènes. Le candidat choisi aura de préférence un PhD dans une discipline chimique comprenant un ou plusieurs des domaines suivants: caractérisation des surfaces, phénomènes d'adsorptions ioniques, minéralogie ou géochimie. Les candidats détenteurs d'un BSc ou MSc seront aussi considérées s'ils ont les prérequis nécessaires dans les domaines mentionnés ci-dessus.

Toute une gamme d'instruments modernes est disponible pour supporter les programmes de recherches mentionnés ci-dessus, incluant microscopes électroniques à balayage et à transmission, spectrophotomètres UV-Vis et RAMAN, spectomètres ESCA et SIMS-SAM, etc. Certains aspects de la recherche peuvent être faits en collaboration avec des experts dans ces domaines et dans d'autres.

Les salaires intitiaux dépendront des qualifications et de l'expérience. L'EACL offre toute une gamme de bénéfices marginaux et aide à défrayer les coûts de déménagement. Une connaissance suffisante de l'anglais est nécessaire pour ce poste.

L'Établissement de Recherches Nucléaires de Whiteshell emploie 850 personnes et est situé à environ 105 km au nord-est de Winnipeg près de la région de villégiature de Whiteshell. Pinawa est un village moderne à 15 km de l'ERNW.

Les hommes et les femmes intéressés par ces emplois et possédant les qualifications nécessaires sont priés d'écrire en donnant tous les détails au :

Directeur du personnel
Atomic Energy of Canada Limited
L'Énergie Atomique du Canada, Limitée
ÉTABLISSEMENT DE RECHERCHES NUCLÉAIRES DE WHITESHELL, PINAWA, MANITOBA, R0E 1L0



Atomic Energy of Canada Limited — L'Energie Atomique du Canada, Limitee

ON DEMANDE
une réceptionniste-assistante

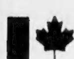
à plein temps, dans un bureau chiropratique

Expérience très utile mais pas nécessaire. Cette personne doit être efficiente et doit aimer travailler avec le public.

Bon salaire, bonnes conditions de travail. Bénéfices spéciaux, opportunité excellente pour carrière. Doit être entièrement bilingue.

S.V.P. envoyer votre curriculum vitae à:

Réceptionniste-assistante
20, Dalhousie Drive
Winnipeg, Manitoba



Emploi et Immigration Canada — Employment and Immigration Canada

COURS DE CHAUFFEUR DE TRACTEUR À REMORQUE

Êtes-vous intéressé à devenir un chauffeur de camion, tracteur à remorque?

Les inscriptions à ce cours sont limitées. Ce cours est patronné par la Commission canadienne du travail et de l'immigration en coopération avec "Red River Community College", province du Manitoba.

Le cours de chauffeur de tracteur à remorque est de 4 semaines et débute les 21 avril et 8 juin.

Pour être admissible à ce cours vous devez:

- avoir un permis de conduire du Manitoba, catégorie 3 ou 2, attestant une bonne conduite.
- avoir un minimum d'expérience de 6 mois dans la conduite de véhicules de catégorie 3 ou 2.
- Avoir quitté l'école depuis au moins 12 mois.
- être en bonne santé.

Les indemnités d'apprentissage ou les allocations de chômage seront payées pendant le cours.

Pour plus d'informations adressez-vous à votre bureau local du centre de main d'oeuvre de Winnipeg:

344, rue Edmonton
1354, RUE Main
1822, avenue Portage
220, avenue Hespeler
170, rue Marion
1048, route Pembina

Canadä

TRANSPORTS CANADA

Appel d'offres

Des soumissions cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15h, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du Matériel, 6e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet 2352-79-61
Balisage lumineux
à l'aéroport de Coral Harbour (T.N.O.)

Les travaux qui doivent être exécutés sont les suivants: construction du balisage lumineux, y compris l'installation du balisage lumineux d'approche à faible et à haute intensité et des balises d'extrémité de piste, le déplacement du bâtiment abritant le régulateur et la construction d'un bâtiment en métal, ainsi que les travaux connexes, à l'aéroport de Coral Harbour (T.N.O.).

Date limite: **le 1er mai 1981**

Dépôt: chèque visé de $25 fait à l'ordre du Receveur général du Canada

Les documents relatifs à l'appel d'offres peuvent être consultés aux bureaux de l'Association des constructeurs à Yellowknife, Winnipeg et Edmonton.

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Pour de plus amples renseignements, appelez le **(204) 949-4329**.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

F.E. Lay
Administrateur, région du Centre
Administration canadienne des transports aériens



Transports Canada — Transport Canada

À LOUER - Saint-Boniface

1 et 2 chambres à coucher, chauffage et stationnement inclus. **Libre le 1/5/81.**
Téléphonez au No **284-7784** ou **489-3461.**

Saint-Pierre
Manitoba

Bungalow de 2 ans, 3 chambres à coucher, décoré avec goût, grande cuisine de famille, plancher de qualité, salle familiale avec bar et évier, 2 salles de bains. Ce domicile offre beaucoup de potentiel pour une jeune famille. Situé sur un lot de 3 acres.

Seulement **$44,900.**

Téléphoner à Paul B. au No **257-9692 (code 01)**
ou J. R. au No **257-9692 (code 98).**

BLOCK BROS.

INSCRIPTIONS À LA MATERNELLE

La Division Scolaire de la Rivière Seine No 14 recevra les inscriptions à la maternelle, pour les écoles de la région de Saint-Norbert, mercredi le 15 avril.

a) **L'école Parc La Salle** (M-6)
190, chemin Houde Tél.: 269-1503
est l'école anglaise pour la région de Saint-Norbert

b) **Saint-Norbert Immersion** (M-9)
870, avenue Sainte-Thérèse Tél.: 261-4430
est l'école d'immersion française, où l'on offre un cours d'immersion en français, langue seconde

L'école Noël-Richot (M-9)
45, avenue de la Digue Tél.: 261-0380
est l'école française de la région, où le programme scolaire est enseigné en français, langue maternelle.

Renseignements:

Mercredi le 15 avril est la journée d'inscription. Il y aura des séances d'inscription par entrevue, dans l'une des écoles, aux heures suivantes:

de 9h30 à 11h30
de 13h30 à 15h
de 19h à 21h

Pour de plus amples renseignements, veuillez téléphoner au directeur d'école.



Construction de Défense Canada — Defence Construction Canada

Projet:

Rénovation de l'appentis au hangar No 3 et renforcement des fermes au hangar No 3, bfc Portage la Prairie, Manitoba.

Dossier: PP 101 10

Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est).

Le JEUDI 7 mai 1981

Des soumissions sous pli cacheté, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans, devis et les formules de soumission seront exposés aux Bureaux de l'Association des Constructeurs à Winnipeg, Brandon, Thunder Bay, ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Seuls les entrepreneurs généraux pourront se procurer les documents de soumission en adressant leur demande à notre Service des plans à l'adresse ci-dessous ou téléphoner l'indicatif régional **613-998-9549**, ou **télex 053-4231**. Cette demande devra être accompagnée d'un dépôt de $100 payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée.

Un dépôt de garantie si nécessaire au montant indiqué aux documents devra accompagner chaque soumission.

W.J. Mulock, secrétaire
Construction de Défense (1951) Limitée
Billings Bridge Plaza
12e étage, Immeuble SBI
2323 Promenade Riverside
Ottawa (Ontario)
K1A 0K3

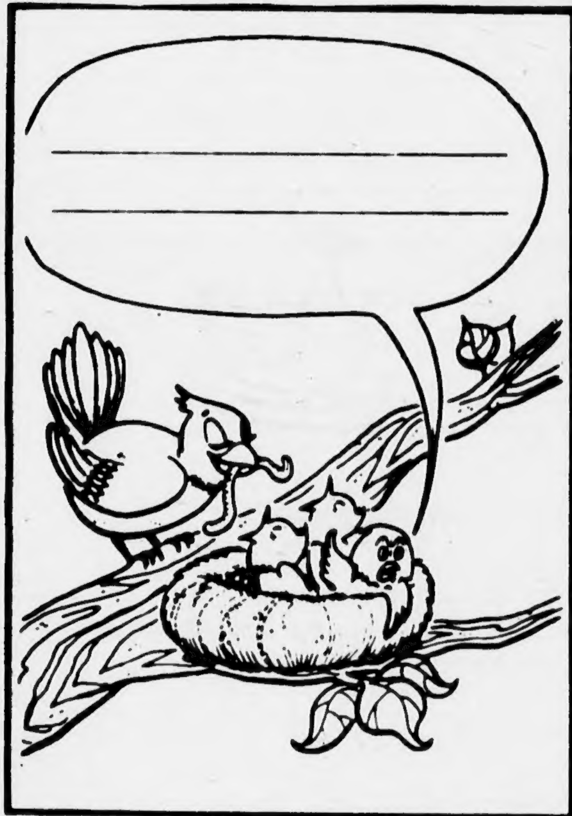
Canadä

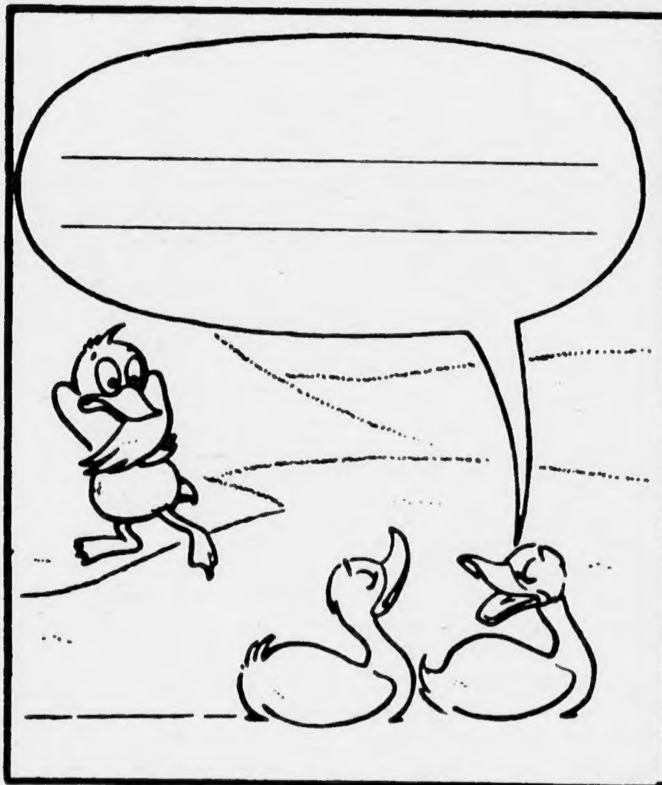
La Page de Bicolo ...



Bonjour les amis!
Avec le beau temps voici mon
CONCOURS DU PRINTEMPS!
Bicolo





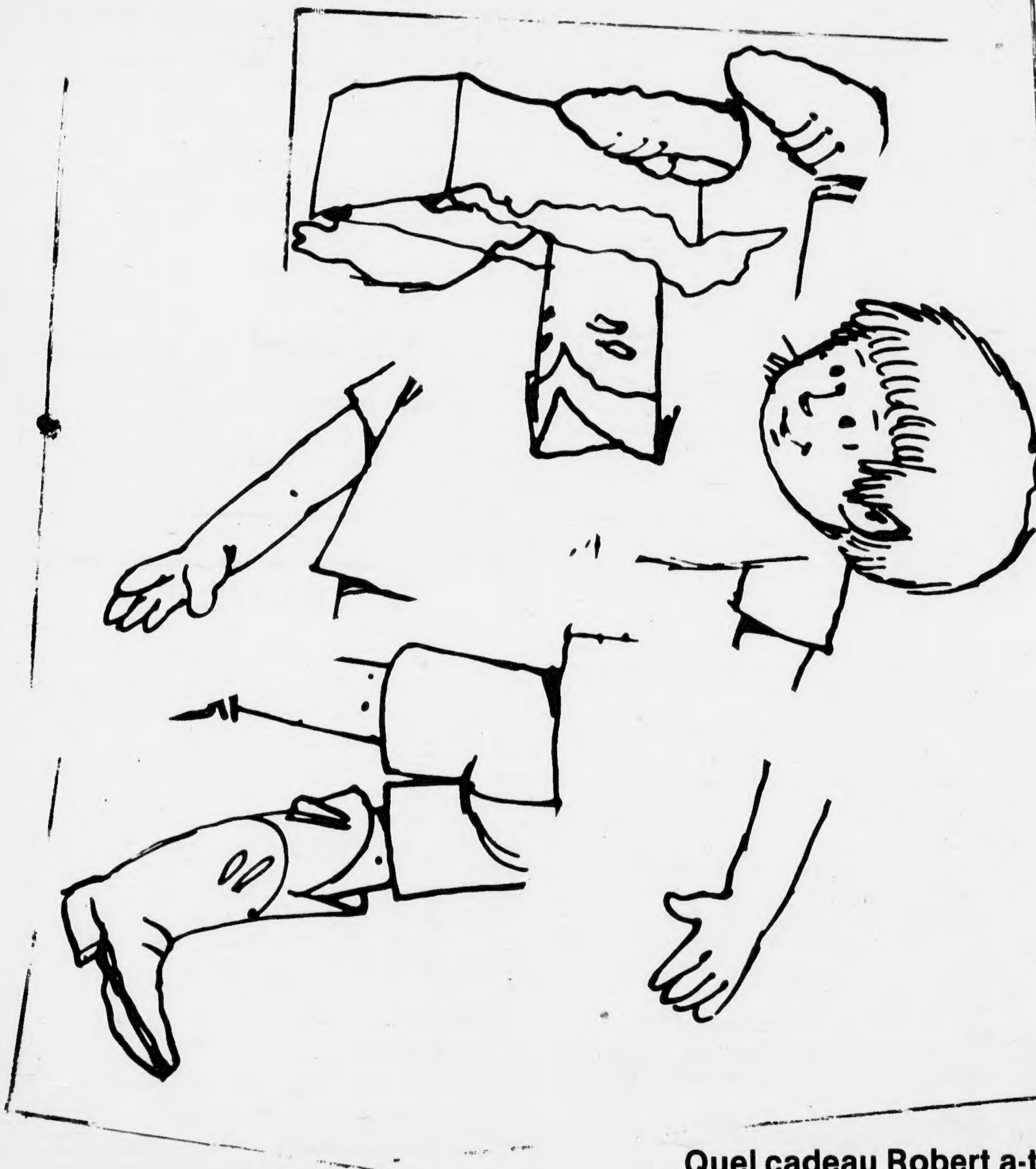


Pour les plus grands:

Regarde bien ces deux images. Imagine ce que dit le petit oiseau et le canard.

Écris ta phrase dans le ballon et envoie avec le coupon ci-dessous.





Pour les petits:

Robert a reçu un cadeau pour sa fête. Fais le casse-tête; colle-le sur un papier, colorie et envoie-le avec le coupon ci-dessous.

Le CONCOURS se termine **le 25 avril.**

Coupon de participation:

Nom..

Adresse:..

....

Âge:..............

No de Membre:.......................

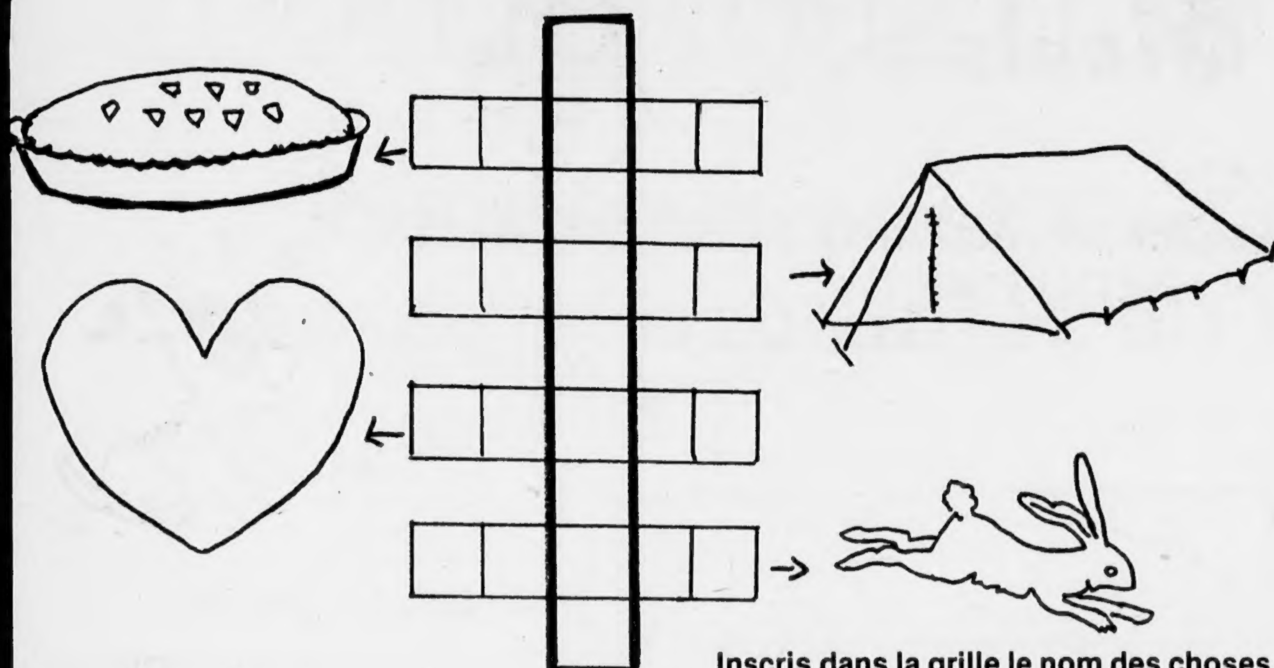
Ton numéro de membre est nécessaire pour ce CONCOURS.

Si tu n'es pas membre, remplis le coupon ci-contre et envoie-le avec ta participation. J'ai de beaux prix pour toi!



Quel cadeau Robert a-t-il eu?

LE PRINTEMPS



Inscris dans la grille le nom des choses telles qu'indiquées. Complète ensuite la grille verticale du centre. Quel mot as-tu découvert?

Avec le printemps vient la pluie.

As--tu remarqué comme ça sent bon dehors après une pluie?

La pluie du printemps est très précieuse pour les agriculteurs et aussi pour faire reverdir les arbres, et les plantes de toutes sortes. Sans la pluie, que ce serait triste sur la terre!

PLEUT, PLEUT, PARADIS...



Flic, dans la flaque et floc dans l'eau. Qui fait flic et flac et floc dans la flaque d'eau? Cest la pluie!

Pleut, pleut, paradis...

Pleut, pleut paradis,
Tout le monde est à l'abri
Sous un grand parapluie!

Pleut, pleut paradis,
C'est le plaisir des petits.
Vive les parapluies!

Des nouvelles de l'école Lavallée

Cher Bicolo,

Voici d'autres nouvelles de mon école. Nous avons gagné le premier prix pour un char allégorique dans le défilé du Festival du Voyageur. Les élèves des 7, 8 et 9e années ont eu un déjeuner aux crêpes pendant la semaine et ils se sont tous bien amusés.

Les élèves de la maternelle à la 6e année ont participé à des jeux divers dehors, deux après-midi et le 20 février, tous les étudiants de l'école ont pris part à un bazar organisé par les élèves des 7, 8 et 9e années avec l'aide de M. Desrosiers.

La semaine du Festival du Voyageur fut une semaine amusante, enrichissante et intéressante.

Amicalement,

Lucy Rourke, 7e année



D'où vient la pluie?

Savais-tu que les gouttes d'eau de la pluie naissent sous tes pieds?

Savais-tu que les lacs, les rivières et les océans leur donnent naissance?

Mais cette eau doit d'abord monter vers le ciel pour pouvoir en descendre.

Lorsque l'eau de la terre monte vers le ciel, on dit qu'elle s'évapore.

Et lorsqu'elle retombe sur la terre on dit qu'il pleut.

Tu ne vois pas l'eau s'évaporer mais tu peux le constater.

Quand le soleil brille, les flaques d'eau disparraissent; le linge sèche sur la corde, le niveau des lacs et des rivières baisse; les plantes se flétrissent, les animaux halètent et les enfants boivent beaucoup d'eau.

Lorsqu'il y a une quantité d'eau suffisante dans l'air, elle retombe alors en gouttes de pluie. L'eau de la terre monte et descend sans arrêt, de la terre au ciel et du ciel à la terre.

Réponse aux MOTS CROISÉS: Printemps, tarte, tente, coeur, lapin.

Membre gagnant

Marc Palud, 10 ans
Aubigny
Membre No 4708

ATTENTION...

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....
Adresse: ....
....
Code postal: ....**Âge:** ....

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

Les clubs d'investissement, un moyen de rejoindre la parade?

Le monde des affaires, l'économie de notre pays sont de plus en plus présents dans notre vie de tous les jours; ces infiltrations constantes dans nos milieux nous amènent parfois malgré nous, à nous poser certaines questions, voire même à désirer une implication plus concrète.

Lancer une entreprise, démarrer un commerce, sont sûrement des implications des plus concrètes dans notre économie, toutefois de telles réalisations effrayeront certains, et ce, sans doute pour de très bonnes raisons.

Et voilà, cette réalité, on la connait, une réalité dont on a vite fait le tour. Tout est-il dit? Que fait-on?

La parade est là, articulée par 2% de la population, et nous où sommes-nous? Nous la regarderons passer!

Jean-Marc Chaput nous a transmis un message "C'est toi qui mènes"! Participer à cette parade, il ne s'agit pas de toute la prendre en charge, mais d'y ajouter un élément dont nous serons l'auteur.

C'était un petit apport philosophique, j'en arrive à une proposition concrète.

Une proposition concrète.

Le club d'investissement peut être une solution pour celui qui a une somme modeste à investir, mais effrayé devant le peu de pouvoir de cette sommes et devant la perception qu'il a d'un monde des affaires compliqué et difficile à atteindre.

C'est quoi?

C'est un regroupement de personnes qui s'engagent à épargner périodiquement un certain montant d'argent à investir dans des projets ou entreprises dans le but, soit de faire un profit et/ou d'acquérir une formation dans le domaine des affaires.



C'est pour qui?

Le seul critère de base est d'avoir un certain montant d'argent à épargner périodiquement. (Certains clubs fonctionnent présentement très bien avec de modestes sommes.) Les autres critères seront à définir par les membres eux-mêmes.

Le club d'investissement s'adresse donc à tout individu détenant une bonne motivation à s'impliquer, à apprendre le monde des affaires.

Pourquoi?

Une idée de produit, une somme périodique à épargner, une simple intention de s'impliquer dans le domaine des affaires sont autant de raisons suffisantes et valables pour former ou se joindre à un club d'investissement. De cette idée, petit capital ou simple intention pourra ressortir l'étude, l'acheminement de petites entreprises ou commerces.

Chaque individu détient personnellement un certain niveau de compétences et de pouvoir financier. Le regroupement d'individus concrétisera le réel pouvoir détenu et trop souvent inutilisé.

Différents types de clubs.

L'existence de différents types de clubs d'investissement s'explique par les différents objectifs poursuivis par chacun des clubs.

Des objectifs de profits ou des objectifs d'apprentissage conduiront certainement à des activités différentes.

L'implication de la S.F.M.

La S.F.M. croit que les clubs d'investissement sont par excellence un moyen d'impliquer les gens en économie. Elle offre donc à tout club existant ou en formation les services d'une personne, disponible pour encadrer techniquement les activités du club.

Cet encadrement technique consiste pour l'agent à assister les nouveaux clubs dans leur période de formation, à collaborer avec les clubs existants à leur renforcement.

Cette assistance se poursuivra de l'apprentissage par le club du monde des affaires jusqu'à la conduite de projets précis.

Toutes les activités d'encadrement technique seront dirigées vers un même but, soit l'atteinte par le club d'une autonomie grandissante et fonctionnelle.

Les intéressés peuvent s'adresser à Diane Latendresse au 233-4915.



Le Réseau

Le RÉSEAU est un regroupement de femmes francophones intéressées aux affaires.

Les rencontres de l'Association, informelles ou avec conférencier servent à:

- sensibiliser ainsi qu'à orienter ses membres à l'importance des affaires dans leur milieu;
- développer le leadership dans les affaires, le commerce et les professions;
- fournir des occasions qui ont pour but de faciliter la discussion et le dialogue;
- fournir des occasions motivantes à ses membres d'échanger des idées dans le domaine des affaires et du professionnalisme.

SAVIEZ-VOUS QUE ...

Le Festival du Voyageur depuis le début de son existence il y a douze (12) ans est devenu une activité économique de premier ordre au sein de notre communauté. Voici l'impact social et économique qu'a eu le Festival du Voyageur '81:

- Dépenses directes reliées aux activités — $750,000.
- Dépenses du public (inclus compagnies, organisations, corporations) vers les promotions, décors, etc... — $700,000.
- Contributions, dons et commandites des maisons d'affaires — $65,000.
- Contributions des gouvernements — $60,000.
- Impact économique (selon la norme des calculs normalement en usage) — $10,150,000.
- Employés à plein temps — 6.
- Employés à temps partiel — 20.
- Nombre de bénévoles — 2,400.
- Montant d'argent accumulé au profit des différents groupes bénévoles — $90,000.
- Contributions fiscales (taxes) payées aux gouvernements par le Festival et les employés (excluant les taxes sur boissons) — $53,000.
- Les visiteurs de l'extérieur parvenaient de 15 différents états, des 10 provinces et des 2 territoires du Canada ainsi que de l'Afrique, l'Allemagne, la Suède et la France.

Cette chronique est le résultat d'une collaboration entre l'équipe économique de la Société franco-manitobaine et le Secrétariat d'État du Canada.